

**261**

Août - Septembre - Octobre 2011

7 €

# *Lettre aux Communautés*

Revue de la Communauté Mission de France

## **LE RURAL : TERRES ET LIENS**

En 25 ans que de changements

Collectivités locales et associations

Sauvegarder la création, est-ce une bonne idée ?



**Le don de la terre qui produit le pain, la remise des dettes, la délivrance de l'esclavage, on retrouve ces trois formules dans la prière du Notre Père.**

**Arnaud FAVART**

COMMUNAUTÉ MISSION DE FRANCE

BP 101 - 3 rue de la Pointe - 94171 Le Perreux-sur-Marne cedex

Tél : 01 43 24 95 95 - Fax : 01 43 24 79 55 - Courriel : [mdf@club-internet.fr](mailto:mdf@club-internet.fr) - Site : [www.mission-de-france.com](http://www.mission-de-france.com)

<b>ÉDITORIAL</b>	
Michel GROLLEAUD.....	1
<b>Donnez-leur vous-mêmes à manger</b>	
Albine et Olivier THOURET.....	3
<b>L'agriculture à l'heure européenne</b>	
Michel CADET.....	9
<b>En 25 ans, que de changements</b>	
Christophe et Patricia GUERINEAU.....	13
<b>Le Système de Riziculture Intensive</b>	
Michel GROLLEAUD.....	17
<b>Questions autour des OGM</b>	
Jacques LECLERC du SABLON.....	21
<b>Analyse globale et Solidarité internationale</b>	
Jean SACHET.....	27
<b>Cinéma</b>	
<i>Le temps des grâces</i> .....	35
<b>Collectivité locales et associations...</b>	
Xavier GUIOMAR.....	39
<b>L'agriculture dans la Bible</b>	
Arnaud FAVART.....	53
<b>Habiter en milieu rural</b>	
Philippe ELUARD.....	61
<b>Sauvegarder la création, est-ce une bonne idée ?</b>	
Bernard MICHOLLET.....	67
<b>SOURCES</b>	
Jean-Marie PLOUX.....	77

## Communauté Mission de France

La "LETTRE AUX COMMUNAUTÉS", revue bimestrielle de la Communauté Mission de France, est un lieu d'échanges et de communication entre les équipes et tous ceux, laïcs, prêtres, diacres, religieux et religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et en d'autres pays.

Elle porte une attention particulière aux diverses mutations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Église à Église en sorte que l'Évangile ne demeure pas sous le boiseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origines diverses : témoignages personnels, travaux d'équipe ou de groupe, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté

de confrontation loyale avec les situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer que la foi au Christ donne sens à l'avenir de l'homme. ■



« La grande ville ne cesse d'attirer des populations rurales fatiguées de l'insécurité. La terre s'est érodée... le domaine familial s'est disloqué et les lots minuscules ne permettent plus de produire le minimum nécessaire à la subsistance... ». Ainsi s'exprimait, il y a plus de 50 ans, le Père Lebret dans un livre visionnaire (1) et toujours d'actualité, comme le rappelle opportunément Jean-Marie Ploux.

Pour faire face à l'ampleur de cette situation dans les pays dits alors du Tiers-Monde, à l'heure des indépendances des anciennes colonies, fut lancée ce qu'on appela la « Révolution verte », destinée à accroître largement la production alimentaire. Étendu à l'ensemble des continents du Sud, ce vaste effort a connu des résultats variés et finalement décevants, comme le reconnaît un spécialiste dans un ouvrage récent : « Au total, ce mouvement aura été très insuffisant pour réduire la pauvreté. » (2)

Cependant, les efforts pour répondre aux besoins croissants de nourriture, du fait notamment de la croissance démographique dans le monde, se sont poursuivis, depuis la recherche agronomique jusqu'aux campagnes de vulgarisation agricole, depuis les projets de développement des organismes internationaux jusqu'aux multiples initiatives locales et régionales. Ainsi, Albine et Olivier Thouret témoignent de l'expérience de Boussac, dans le Limousin, qui privilégie une agriculture biologique, soucieuse de commercialisation locale et de développement régional. De son côté, Michel Cadet raconte qu'ayant repris l'exploitation familiale, en Haute-Marne, c'est l'aide de la Politique Agricole Européenne qui lui a permis de réussir, tout en se pliant aux exigences diverses de l'U.E. Christophe et Patricia Guérineau, fidèles à une tradition familiale d'agriculteurs dans le Loiret, font état des transformations économiques qu'ils ont dû accepter pour sauvegarder leur entreprise.

1 – Lebret, Louis-Joseph – Suicide ou survie de l'Occident ? - Paris, 1958.

2 – Griffon, Michel – Nourrir la planète – Paris, Odile Jacob, 2006.

Mon propre témoignage sur l'innovation révolutionnaire en riziculture d'un agronome jésuite à Madagascar prouve qu'il est possible de contribuer efficacement à « nourrir la planète » à partir des moyens modestes de l'agriculture paysanne. Parallèlement, Jacques Leclerc, rappelant une déclaration de l'Académie Pontificale des Sciences favorable aux OGM (Organismes Génétiquement Modifiés), s'appuie sur son expérience internationale d'agronome pour montrer les avantages techniques et économiques de ces nouvelles semences au service d'une réelle amélioration de la productivité.

Reste la dimension sociale et politique de ces innovations, du fait des coûts élevés entraînés par l'achat de ces semences, souvent non reproductibles, par les contraintes des protocoles qui accompagnent leur emploi et par la puissance redoutable des lobbys agro-industriels, notamment des grands laboratoires semenciers. D'où l'intérêt du témoignage de Jean Sachet qui, après des décennies de militance dans la solidarité internationale, rapporte la lutte exemplaire et croissante des paysans de l'Inde, qui aura des prolongements jusqu'en France en 2012. Dans le même esprit, Marie-Christine Ser évoque un film récent qui, en s'interrogeant sur l'avenir de nos sociétés, nous invite à préparer « Le temps des grâces ». Xavier Guiomar, chercheur géographe, s'inscrit en quelque sorte dans cette perspective ouverte, soucieuse d'une agriculture de proximité.

Grâce à Arnaud Favard, nous découvrons la Bible dans son rapport à la nature, au sol et à l'enracinement d'un peuple dans une terre fertile et une civilisation solidaire. De son côté, Philippe Eluard montre que le choix d'habiter en milieu rural, quand c'est possible, permet d'atténuer les tensions et agitations de la vie urbaine. Enfin, Bernard Michollet nous aide à prendre du recul et de la profondeur à partir d'une réflexion théologique sur nature et création, et nous met en garde contre une fausse interprétation du souci actuel des Eglises de « sauvegarder la Création ».

**PROCHAINS  
THÈMES :**

**n° 262 *Université d'été 2011***

**n° 263 *Vatican II, 50 ans après.***

**Michel Grolleaud**

Pour le Comité de rédaction

# Donnez-leur vous-mêmes à manger

par Albine et Olivier THOURET, propos recueillis en équipe par Arnaud FAVART



**En mai 2011, au cours d'une rencontre de l'équipe de Boussac (Creuse) Olivier et Albine ont répondu pour nous aux questions d'Arnaud.**

**C**haque année, l'équipe de Boussac organise un repas biblique, dont le principe articule la réflexion sur un texte avec la saveur du repas et quelques débats d'actualité en rapport avec le texte. En avril dernier, nous avons choisi cet étonnant pique nique dans le désert, connu sous le nom de multiplication des pains. Une foule considérable aurait mangé à sa faim sur la base d'un partage entre cinq pains et deux poissons. Devant un tel défi, les disciples étaient prêts à renvoyer les foules, mais Jésus déclara : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Quand un agriculteur réfléchit sur les choix de sa production, il entend bien contribuer à cette vaste entreprise de nourrir le monde.

En sachant combien il reste toujours tributaire des caractéristiques de sa terre, des productions régionales, de ses compétences, et des réseaux professionnels et commerciaux en place.

### **L'équipe de Boussac est une équipe rurale rythmée par les cycles de la vie agricole limousine.**

En 2006, elle était ainsi constituée : Gilles a une exploitation de 92 hectares de céréales en agriculture raisonnée avec du matériel essentiellement en CUMA (Coopérative d'Utilisation de matériel agricole), dont il est le trésorier. Michel : produit des céréales et de la viande bovine à partir d'un troupeau de 68 vaches limousines, sur 120 ha de surface. Elisabeth et Yves ont une exploitation de 65 hectares, orientée vers la production de vaches allaitantes limousines (viande), avec un système tout herbe. Ils utilisent le matériel en CUMA et Yves en assure la trésorerie. Colette enseigne la gestion de l'entreprise en filière « aquaculture » en lycée agricole, Brigitte est assistante sociale à la MSA et Arnaud, chauffeur de car scolaire, animateur sportif en même temps que prêtre au sein d'une paroisse aux multiples clochers.

En 2009, cette équipe a accueilli Olivier et Albine, attirés en Creuse par un projet d'installation agricole en lien avec une forte dimension sociale d'animation du territoire ; ils ont créé un GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) avec Anne et Jérôme. Depuis longtemps, le MRJC et l'association VASI-Jeunes ont donné le ton à La Forêt Belleville, un lieu de référence pour des rassemblements, des camps, des fêtes et tout un projet éducatif.

Olivier et Albine (Albine est actuellement institutrice) ont souhaité s'investir dans un projet qui prenne en compte l'animation du territoire et la multifonctionnalité de l'agriculture. Nous leur avons posé quelques questions.

### **Concrètement comment vous situez-vous ?**

- Avec Anne et Jérôme, nous ne faisons pas tous la même chose ; nous avons des ateliers différents et des productions complémentaires : vaches allaitantes, poules pondeuses, cochons, fromages de chèvres sur 75 hectares.

Nous voulons aller vers plus d'autonomie pour l'alimentation des animaux (foin, céréales) et développer des circuits courts pour vendre en

direct. Nous nous organisons pour valoriser au mieux la production de viande. Nous valorisons aussi les sous-produits, comme le petit lait du fromage pour nourrir les cochons.

Nous avons fait le choix de nous installer d'une façon particulière. Les terres que j'ai apportées au GAEC ainsi que le bâti agricole ont été acquis par « Terre de liens » grâce à l'implication de citoyens qui ont apporté des parts pour acheter ce bien. C'est un appui important car je n'ai pas eu à investir dans le foncier et le bâti agricole – je suis locataire de "Terre de liens". C'est une garantie que ce bien restera ensuite agricole et permettra à d'autres de s'installer après moi. C'est une manière de signifier que le foncier agricole n'est pas un bien privatif, mais un bien commun qui ne m'appartient pas et que je gère au mieux pour qu'il me permette de vivre et puisse être transmis plus tard à d'autres.

### **Le marché creusois, limousin, est-il suffisamment important pour absorber la production en vente directe ?**

Consommer « local » est une idée qui se répand de plus en plus. Nous souhaitons promouvoir une économie qui favorise la régionalisa-

tion alimentaire. Il en va de la survie des producteurs locaux, du maintien d'une population sur un territoire.

La vente directe offre un meilleur bilan carbone pour le transport. En Limousin, nous produisons la matière première (limousine) dont une bonne part va en Italie pour être engraisnée. Nous mangeons une viande stressée par les kilomètres avalés par les animaux. Fruits et légumes se baladent beaucoup trop avant de se retrouver sur l'égal des marchés et magasins. Les chips battent des records de distance.

### **La vente directe n'entre-elle pas en concurrence avec des commerces locaux comme les boucheries ?**

On compte en Creuse plus de bovins que d'humains, et paradoxalement il n'y a plus d'abattoir. Un collectif « Abattre et valoriser la viande en Limousin » a démarré avec des agriculteurs. L'objectif est d'ouvrir un abattoir de petite taille en Creuse. Pour vendre notre viande, nous avons besoin d'un abattoir avec découpe, ce que nous ne savons pas faire. Nous avons besoin de bouchers compétents qui sachent vraiment découper la viande et identifier les mor-

ceaux. Cette profession n'est pas en danger, au contraire elle manque de bras. Par rapport à une boucherie, c'est la commercialisation qui est différente. Nous ne vendons pas une tranche de beefsteak, nous vendons une caisse globale de 10 kg avec des morceaux variés. Aujourd'hui, les boucheries vendent surtout les morceaux arrière et ne vendent quasiment plus les parties avant de l'animal. On dit que le client est roi. S'il ne veut acheter que de l'entrecôte, que fait-on du reste ? Il faut engager une rééducation du consommateur. Là est la vraie question.

En vente directe, nous instaurons une relation de confiance avec le consommateur. Nous lui expliquons ce que nous faisons, comment nous produisons et avec quoi nous nourrissons les animaux. Le bouche à oreille est un facteur de communication de proximité. Le consommateur se trouve finalement rassuré dans une relation plus transparente, plus conviviale, où la part de reconnaissance mutuelle joue un grand rôle.

Les crises sanitaires à répétition engendrent un gâchis monumental. Outre le gaspillage, on considère que 25 à 30 % de la production n'est pas consommée. Combien de tonnes de concombres, de légumes, ont été balancées en Europe

au cours du printemps ? Avec Internet, un danger ponctuel et localisé se transforme très vite en risque général. Combien de tonnes de beefsteaks hachés sont jetées lorsque des lots vendus en grande surface sont réputés contaminés par les bactéries *Escherichia coli* et combien de salariés sont mis au chômage technique ? Cette distance et ce mode de commercialisation génèrent des situations absurdes et des paniques incontrôlables.

### **Irez-vous vendre votre production vers les grandes villes ?**

Nous envisageons de participer à la création d'un nouveau magasin de producteurs dans l'agglomération de Limoges. La population de consommateurs en Limousin n'est pas extensible. Si nous n'arrivons pas à tout vendre en direct localement, nous ne nous interdirons pas d'aller commercialiser notre viande dans des régions plus peuplées où les éleveurs sont peu ou moins nombreux (Ile-de-France, Rhône-Alpes). Pour cela il faut qu'on pense en réseau, car les enquêtes montrent qu'il y a des attentes en ville. Quand existe un réseau de clients pour les produits du maraîchage, ils attendent aussi de la viande et

des œufs que nous pouvons fournir. D'autres problèmes surgissent quand on atteint une certaine taille de développement. Prenons l'exemple des poulaillers. Avec moins de 300 poules, la vente en direct est encore possible ; au-delà il faut répondre à d'autres normes plus contraignantes, d'où notre réflexion d'en rester à une échelle d'atelier qui ne nous coupe pas de la relation avec le consommateur.

### **Pourquoi le choix du bio ?**

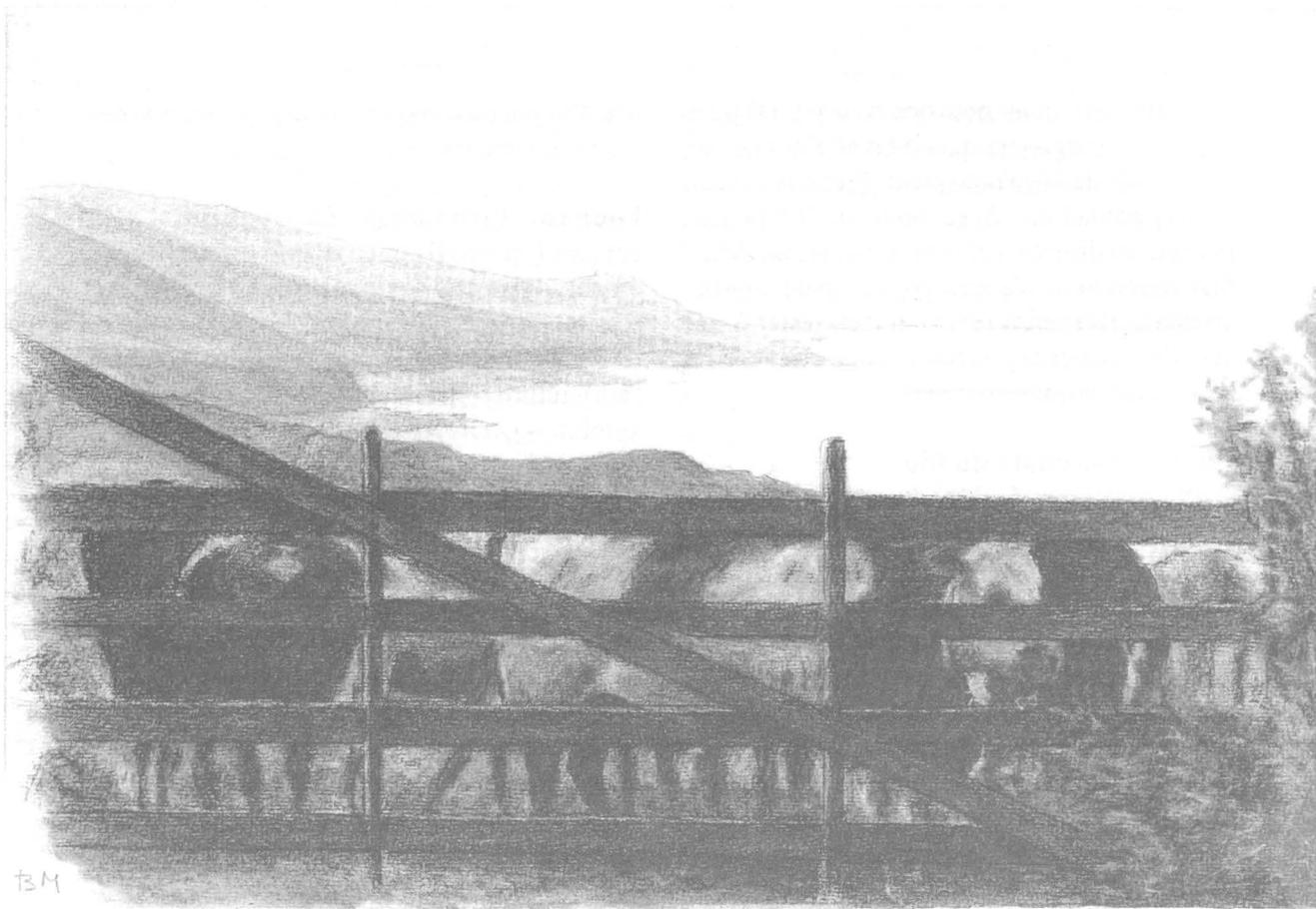
Nous sommes également en phase de certification pour obtenir le label « bio ». Le choix du bio est pensé parce qu'il répond à nos objectifs et à nos convictions, mais surtout pas réfléchi en opposition avec l'agriculture conventionnelle qui occupe une place nécessaire sur notre territoire. Nous avons simplement choisi d'employer d'autres manières de faire que la chimie. En outre, cette labellisation fait entrer notre démarche dans les statistiques, ce qui donne du poids en terme d'image et de communication à la reconnaissance de ce type d'agriculture. C'est aussi un enjeu éducatif pour revoir nos habitudes alimentaires. Une étude de la FAO montre qu'on est capable de nourrir la planète si on éduque à

une alimentation moins carnée, qui sera moins vorace en énergie.

### **Pour conclure : deux réactions qui révèlent la pertinence d'une agriculture en dialogue sur ses pratiques et reliée à son territoire régional :**

Michel (éleveur bovin) remarque combien l'agriculture conventionnelle est en grande mutation. « - *On ne résout pas tout par la chimie, et la production intensive marque ses limites en termes de bilan économique. Il faut adapter ses pratiques au territoire où l'on vit et être à l'écoute des diverses formes d'agriculture et techniques existantes.* »

Gilles (céréaliériste) explique l'évolution vécue en agriculture ces dix dernières années. « - *J'essaie d'aller vers des pratiques plus raisonnées et plus écologiques. Par exemple, je ne labore plus, je favorise la vie microbienne du sol. Et je pratique l'observation maximale de mes cultures pour procéder à une intervention minimale qui limite les "intrants" et engrais. Les agriculteurs réfléchissent et modifient leur façon de produire. Nous sommes acteurs d'un territoire où il fait bon vivre et habiter.* »



*Dessin de Bernard MORELLET*

# L'agriculture à l'heure européenne

par Michel CADET



**Michel est membre de l'équipe de Haute Marne Sud. Avec Dominique, ils ont sept enfants de 35 à 21 ans. Quatre des garçons et les conjoints des deux filles sont dans l'agriculture.**

**D**epuis toujours, j'ai voulu être agriculteur. Je suis marié depuis 1975 et nous avons sept enfants. Mon épouse ne travaille pas sur l'exploitation, mais elle donne un sérieux coup de main d'ordre comptable et administratif.

L'exploitation est située au sud de la Haute-Marne, dans une région agricole appelée « montagne ». La ferme exploitée par mes parents ne permettait pas à deux familles de vivre convenablement c'est pourquoi je suis resté aide familiale, jusqu'au moment où je me suis installé.

La PAC (Politique Agricole Commune de la commission Européenne) existait déjà depuis

plusieurs années. Elle reposait essentiellement sur le financement de l'effort de production des agriculteurs et sur des organisations communes de marché (OCM).

Cette politique a porté rapidement des fruits : l'Europe est, dès les années 1970, autosuffisante sur le plan alimentaire et le revenu d'un certain nombre d'agriculteurs s'est un peu amélioré.

En 1979/80, la question de la reprise de l'exploitation s'est posée. Mon père, qui était exploitant, avait 75 ans, il voulait prendre sa retraite fin 1980. Comme beaucoup d'agriculteurs, mes parents empruntaient peu, ce qui fait qu'ils investissaient peu, sauf dans les dernières années sous ma pression. Le premier choc pétrolier (de 1973) avait eu lieu et ses effets s'en faisaient encore sentir en 1978. Dans le même temps, la PAC engendrait une saturation du marché intérieur et des excédents alimentaires, ce qui ne nous a pas beaucoup aidés pour préparer la succession dans les meilleures conditions.

Compte tenu des perspectives économiques, nous ne pouvions reprendre l'exploitation telle qu'elle. Nos interrogations concernaient essentiellement la capacité financière de

l'exploitation, sa rentabilité et sa pérennité. C'est pourquoi il n'était pas possible de penser installation sans réfléchir à une modernisation et à un agrandissement de l'exploitation. A l'époque, ma femme ne travaillait pas à l'extérieur ; il fallait donc aussi que la famille puisse vivre décemment de mon métier.

Finalement, en 1981, j'ai repris la ferme de mes parents, une petite exploitation de 70 ha (40 ha de céréales/une trentaine de bovins, plus une quinzaine d'ovins) de type familial. Nous avons recherché des terres à exploiter et modernisé le matériel en vue de faciliter le travail et de gagner du temps. Nous étions très enthousiastes et nous envisagions l'avenir positivement.

Deux années avec des conditions climatiques très difficiles (sécheresse) sont venues perturber nos beaux projets. Les rendements étaient médiocres et les revenus ne couvraient ni les frais engagés ni les annuités d'emprunt. Cela nous a amenés à déposer un dossier en tant qu'agriculteur en difficulté sous la pression de la banque. La situation était critique.

Avec du recul, je ne peux nier que, d'une

certaine manière, c'est la PAC qui nous a sauvés par le biais des subventions qui nous étaient distribuées annuellement. Pour la banque, c'était une rentrée d'argent assurée, et les montages financiers étaient faits en fonction de celle-ci. Toutefois, à cette époque, la distribution de l'enveloppe globale allouée était injuste puisqu'elle se faisait en fonction de la capacité de production : plus les agriculteurs produisaient, plus ils recevaient de subventions. Mais les capacités de production des exploitations sont très différentes d'une exploitation à une autre, d'une région à l'autre, y compris dans un même département ou dans des départements limitrophes.

Avec la PAC, s'est développée la dimension administrative, et c'est là que j'ai le plus de problèmes : le dossier PAC à remplir annuellement. Je me rappelle qu'au début, nous devions dessiner les parcelles, les mesurer... nous ne sommes pas des géomètres et nous n'avions pas le matériel adéquat... autant de source d'erreurs involontaires !

Au fil des années, le dossier s'est complexifié, les contrôles se sont multipliés. Et lorsque nous

sommes contrôlés, il nous faut prouver notre bonne foi. Alors que la loi française considère tout individu comme présumé innocent, nous avons bien souvent l'impression d'être potentiellement coupables.

Au niveau de la PAC, de nombreux changements ont été introduits dans les années 80, mais surtout au début des années 90 : tout d'abord, les restrictions à la production et l'accent mis sur une agriculture respectueuse de l'environnement, puis l'introduction d'une politique de développement rural, encourageant de nombreuses initiatives rurales tout en aidant les agriculteurs à restructurer leur exploitation, à se diversifier et à améliorer la commercialisation de leurs produits.

Dans le cadre de ce nouveau système, nous devons respecter des normes en matière d'environnement, de sécurité alimentaire (phyto-sanitaire) ainsi que de santé et de bien-être animal. A ce sujet, la PAC n'a rien changé pour nous car, depuis longtemps, compte tenu de la faible potentialité des terres que nous cultivons, nous avons pensé en terme d'agriculture

raisonnée, respectueuse de l'environnement : mettre le bon produit, au bon moment, en respectant les quantités indiquées. En ce qui concerne les animaux, nous aspirons à produire une viande de qualité, une viande que nous mangeons avec délectation.

Entre les années 1980 et aujourd'hui, nous avons continué à faire évoluer l'exploitation.

La principale évolution que nous avons vécue est le changement de statut juridique. Suite aux difficultés financières des années 80, nous avons cherché une structure juridique qui permettait de sauvegarder les biens personnels, tout en favorisant la diminution des charges sociales. Nous sommes passés du statut d'exploitation familiale à celle d'EARL (exploitation agricole

à responsabilité limitée). Je suis gérant de l'EARL et ma femme, qui travaille à l'extérieur depuis 1990, est associée non exploitante.

Nous avons aussi fait le choix de prendre un salarié à plein temps afin de m'aider dans mon travail. C'est vrai que cela diminue d'autant les bénéfices, mais je pense que la qualité de vie s'en trouve améliorée.

Aujourd'hui, je suis à un an de la retraite. J'attends ce moment avec beaucoup d'impatience. J'aspire à retrouver le métier que j'avais choisi car je me sens beaucoup plus paysan que chef d'entreprise. Cette responsabilité, je vais la laisser à mon fils qui va reprendre l'exploitation. Et moi, je serai là pour l'aider quand il aura besoin.

# En 25 ans, que de changements

par Christophe et Patricia GUERINEAU, propos recueillis par Frédéric OZANNE



Christophe et Patricia GUERINEAU, 45 ans, sont agriculteurs à Frappuy (commune

d'Attray), dans le Loiret. Leurs activités professionnelles se répartissent entre la culture de céréales, l'élevage de dindes et les prestations de services pour d'autres agriculteurs. Ils ont trois enfants de 20 ans à 13 ans.

## Une histoire enracinée...

Christophe est la 11<sup>ème</sup> génération habitant à Frappuy depuis 1690. Meuniers, puis meuniers-laboureurs (prestations de services pour des cultivateurs), puis cultivateurs, et enfin agriculteurs : c'est la longue histoire des métiers des Guérineau.

Après une période de location, l'exploitation actuelle a été achetée en 1968 par son père : « 110 millions à la bougie ». Pour payer la ferme, le Crédit Agricole a obligé à monter un poulailler comme complément de revenu. Il a été payé en trois bandes de poulets, c'est-à-dire en un an. C'était une autre époque...

En 1986, BEP machinisme en poche et en règle avec le drapeau, Christophe revient à Frappuy à l'âge de 21 ans. Et là, son père lance sa vie professionnelle : « il faut qu'on te trouve du boulot ». La prestation de service ré-apparaît alors dans la tradition Guérineau, après avoir disparu depuis l'époque des laboureurs, il y a un siècle. Un voisin double actif, qui n'a plus le temps de faire les travaux des champs (labours, semis, traitements, récoltes...), propose ce travail à Christophe. Il se souvient de ce mois de septembre 1986 : mercredi, départ des chasseurs alpins à Grenoble ; samedi matin, arrivée à Frappuy après une remontée ponctuée de haltes chez les copains et accord avec le voisin sur les travaux à faire ; l'après-midi, achat d'une voiture et d'un fusil ; et le soir, rencontre de Patricia. Quelle semaine !

### **La recherche d'un équilibre économique et la création de travail...**

Patricia elle aussi est issue de la profession agricole. Christophe et Patricia, c'est l'histoire d'un couple beauceron. Mais pour dire ça, « je veux d'abord que vous entriez chez moi » dit

sérieusement Christophe. Le passionné de rugby, de chasse et d'accordéon ne se retrouve pas dans la réputation intravertie des beaucerons. Il veut communiquer et contribuer à faire connaître le milieu agricole. Et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il fera partie du réseau Bienvenue à la ferme. Patricia, à l'initiative de ses parents, était alors couturière... un métier à l'époque plus prometteur que l'agriculture dont on se moquait facilement. Et en 1989, c'est le mariage.

Mais là encore, il a fallu trouver du boulot pour toute la famille. En fonction des opportunités du terrain, le couple optera pour la construction d'un nouveau poulailler. Associé à ce projet, l'exploitation trouvera économiquement son équilibre avec la mise en commun progressive du matériel avec un voisin, au fur et à mesure de son renouvellement. « Il s'est trouvé que par chance, nous avons eu les mêmes besoins aux mêmes moments ». Cette mise en commun permet d'intervenir plus rapidement dans les cultures grâce à un matériel plus performant... tout en diminuant les coûts grâce aux économies d'échelle.

Mais en 2003, les prix des céréales s'effondrant, Christophe et Patricia veulent assurer leur

avenir et compenser la perte de revenu envisagée dans le futur. L'activité de pressage de paille pour des tiers est donc lancée en 2004. L'entreprise comprend alors les prestations de services sur 90 ha avec les voisins, l'exploitation agricole de 90 ha, les poulaillers et le pressage de paille. Cette diversification progressive est le fruit de la motivation du couple Guérineau à maintenir son activité professionnelle à Frappuy. Julien les rejoindra comme salarié après un temps d'apprentissage sur l'exploitation.

### **Un métier à challenge... et un métier qui passionne...**

En janvier 2011, Christophe entend dire qu'un autre voisin réfléchit à donner son exploitation à faire à façons comme on dit, c'est à dire en restant agriculteur mais en faisant faire le travail des champs. 160 ha, ce n'est pas rien. C'est par facebook que le lien se fera. Pour la première fois, cette extension de travail n'est pas guidée par une nécessité mais par le challenge, par le "pourquoi pas ?" qui a façonné les exploi-

tants depuis 1989. Ensuite, Christopher, l'ami de Marine, fille aînée de Patricia et Christophe, aidera à définir le projet en venant travailler sur l'exploitation.

En fait, les Guérineau sont passionnés par la mise en œuvre de projets à partir de Frappuy. Avec la qualité de vie, c'est ce qui les fait lever le matin. Il y a bien sûr des inquiétudes, comme les prix des céréales ou le grossissement des dindes, mais « la pression, c'est moi qui me la mets ». Par qualité de vie, il faut entendre « faire pousser des trucs », construire un lien avec les animaux ou avec les végétaux, les machines, « celles dont on peut mettre le nez dedans », le silence et l'espace, passer la binette à la main au milieu d'un champ de betteraves, la possibilité d'être à la maison quand les enfants ont besoin...

Alors pour eux, l'avenir n'est pas source de soucis. L'adaptation est associée à demain... « même si j'aimerais être dans 6 mois pour voir comment va fonctionner réellement ce nouveau projet de prestations de services sur 160 ha<sup>1</sup> ».

<sup>1</sup> On dit qu'il faut environ 10 heures de travail par an et par hectare (travaux dans les champs, mécanique...).

**Et le bio dont on entend tant parler, qu'en dire ?**

« Le bio, je ne suis pas contre, voire partant ». Mais à l'heure actuelle, d'autres projets sont en cours. « Pour moi le bio, c'est une opportunité économique... mais j'ai fait d'autres choix aujourd'hui », répond tranquillement Christophe, plutôt méfiant par rapport à des idéologies de part et d'autre. On entend parfois dire que les agriculteurs sont des pollueurs. « Je ne me sens

pas concerné par cette expression ». En 2004, l'exploitation a été l'une des premières de la région Centre à être agréée Agriculture raisonnée, la 14<sup>ème</sup> en France. Et être agriculteur raisonné, « c'est faire attention à ce qu'on fait et à ce que les autres nous font faire ». Pour Christophe, être agriculteur suppose de mettre à l'épreuve son esprit critique. Du coup, pour se faire une opinion, il faut venir sur l'exploitation. « Venez » et vous verrez... C'est l'invitation de Christophe et Patricia.

# Le Système de Riziculture Intensive (SRI)

Importante innovation lancée à Madagascar à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle

par Michel GROLLEAUD



Prêtre de la Mission de France et membre de l'équipe « dimension internationale », Michel a travaillé 25 ans en agro-économie tropicale, notamment en Afrique noire comme consultant de la FAO (Food and Agriculture Organization).

**E**n février 1984, le Père jésuite Henri de LAULANIE, grand agronome français arrivé à Madagascar en 1961, s'étonnait d'une multiplication inhabituelle des tiges de riz à la suite du repiquage des jeunes plants (chaque plant est issu d'un grain semé en couche ou pépinière) au bout de 15 jours seulement, au lieu des 30 ou 40 jours habituels.

Une série d'expériences allait permettre à l'agronome d'ébaucher le SYSTÈME DE RIZICULTURE INTENSIVE (SRI) qui s'avérerait être, au dire des Japonais eux-mêmes, une grande découverte agronomique du XX<sup>ème</sup> siècle.

Lorsque, revenant à Madagascar en 1992, 40 ans après mon service militaire dans la Grande Ile, je fis la connaissance du P. de Laulanié, quelques heures ont suffi pour me convaincre du génie exceptionnel de cet homme, et en 1994, une mission bénévole m'a permis de vivre quelque temps à ses côtés. Ce furent trois semaines passionnantes pendant lesquelles, en sillonnant l'Ile de chantier en chantier, j'ai vu à l'œuvre ce scientifique chevronné, arpentant terrains et rizières malgré son âge, tel un agronome aux pieds nus.

C'est grâce à son sens aigu de l'observation qu'il est arrivé aux deux principales conclusions qui sont à la base de cette découverte :

d'une part, **le repiquage précoce favorise le « tallage »**, c'est-à-dire le pouvoir démultipliateur du jeune plant au début de sa croissance; d'autre part, **l'excès d'eau sur la rizière prive d'oxygène à la fois le sol et le plant** (phénomène d'asphyxie).

À elle seule, cette dernière conclusion était comme une révolution car elle aboutissait à démontrer que le riz n'est pas une plante aquatique, conviction, sinon croyance ancestrale profondément ancrée dans la tradition malgache, héritée de la riziculture asiatique.

Résumons les principes de base de cette méthode. Système complètement naturel, le SRI repose sur :

- 1) le repiquage précoce du riz (au bout de 8 à 10 jours) ;
- 2) un grand espacement des plants, repiqués un par un (20 à 40 cm entre les pieds), en ligne et/ou en carré, d'où une importante économie de semences

(5 kg environ à l'hectare, au lieu de 40 à 50) ;

- 3) une réduction très sensible du volume d'eau grâce à une bonne maîtrise de l'irrigation.

En un an, une bonne rotation des cultures permet, outre les 6 mois de culture et de production du riz, 3 mois de haricots et 3 mois de pommes de terre, le tout complété par l'emploi de fumier et de compost, en évitant autant que possible les produits chimiques (engrais, pesticides).

Le paysan malgache qui ne pratique pas ce système produit en moyenne 2 tonnes de riz / hectare. Avec la méthode SRI, il peut atteindre facilement 4 à 6 tonnes, voire 10 tonnes et plus.

Outre l'accroissement spectaculaire de la production – à partir des semences locales, soulignons-le, et non des semences coûteuses des laboratoires de recherche, type OGM,

coûteuses non seulement à l'achat, mais en « intrants » et souvent non reproductibles – l'importante diminution de la consommation d'eau est une contribution non négligeable à la lutte contre l'effet de serre par la réduction des dégagements de méthane à la surface des rizières (de l'ordre de 5 % du total des dégagements des gaz à effet de serre).

Après un lent démarrage de cette méthode, plus de 40 pays pratiquent déjà le SRI dans le monde, pour le plus grand bienfait de leur paysannat et de leur peuple, et l'Association malgache TEFY SAINA (ATS), créée par des élèves du Père de Laulanié, s'est efforcée de le propager en bien des pays, d'abord en Asie, en commençant par le Japon, la Chine et l'Inde (une vingtaine de pays en tout), puis en Amérique latine et, de plus en plus, en Afrique, avec l'aide d'autres organismes compétents, tout spécialement de l'Institut pour le Développement de l'Université Cornell (CIIFAD – New York), grâce au dévouement inlassable de son direc-

*présentent pas de caractère intrinsèquement dangereux. « Il n'y a rien d'intrinsèque dans le recours à l'ingénierie génétique pour l'amélioration des cultures qui rendrait dangereux les plantes elles-mêmes ou les produits qui en sont dérivés », selon une étude commandée en mai par l'Académie et qui doit paraître dans la revue New Biotechnology. Le physicien Nicolas Cabibbo, ancien président de l'Académie aujourd'hui décédé, a participé à cette étude, ainsi qu'une quarantaine d'autres scientifiques dont sept membres de l'Académie. « Plus d'un milliard de personnes, sur les 6,8 milliards composant la population mondiale, sont actuellement sous-alimentées, une condition qui requiert le développement urgent de nouveaux systèmes et technologies agricoles », selon l'étude. « L'utilisation appropriée de l'ingénierie génétique et d'autres techniques modernes dans l'agriculture contribue à affronter ces défis », poursuit-elle. « La communauté scientifique devrait développer la recherche et le développement afin d'aider à améliorer la productivité agricole ». « Un engagement particulier en faveur des agriculteurs pauvres des pays en voie de développement est nécessaire pour leur*

*permettre d'accéder à des variétés améliorées de cultures OGM adaptées aux conditions locales », selon l'étude.*

Je suis bien loin de connaître tous les tenants et aboutissants des discussions et des luttes autour de cette question. J'apporte ici seulement quelques notes venues de mon itinéraire professionnel en Afrique, en Asie et en France.

En 1972 – 1973, j'ai travaillé à la Direction Départementale de l'Agriculture de Maradi au Niger. J'étais chargé d'un plan semencier arachidier. L'arachide était une culture importante pour le pays, à mi-chemin entre l'alimentaire local (subsistance) et le commerce international (huile). La détérioration de la qualité de semences issues de leur récolte était telle qu'il a été décidé un 'Plan semencier'. Celui-ci consistait à substituer, sur les marchés villageois, les stocks de semences locales de mauvaise qualité par des semences sélectionnées en station puis auprès d'agriculteurs' multipliateurs'. A l'époque il ne s'agissait pas de semences OGM mais de variétés issues de la recherche agronomique et génétique. Peut-on rappeler que les agriculteurs ne sont pas néces-

sairement, a priori, capables ou en mesure de gérer leurs semences, en gardant un niveau de qualité suffisant ?

Mon expérience chinoise ensuite m'a fait découvrir des attitudes et des choix paysans différents selon les pays, les cultures agricoles et les opportunités ou contraintes économiques et des marchés. En Chine, où les surfaces sont très contraignantes, bien des agriculteurs ne sont pas dans une stratégie agricole cherchant à s'assurer l'alimentaire d'abord. Si une fenêtre de marché intéressante économiquement, sur telle ou telle culture, s'ouvre, ils vont y aller, parfois sur l'ensemble de leur terre. Si la fenêtre se referme au profit d'une autre, ils suivront. Le rapport de l'agriculteur à la semence n'est donc pas de type "autonomie paysanne" centrée sur les cultures de subsistance. Il est vrai qu'il y a des pays pauvres où la stratégie semencière est du type "autonomie paysanne". Dans un pays comme la France, en grandes cultures, les surfaces sont telles que les agriculteurs peuvent être eux-mêmes "multiplicateurs" de semences, sous contrat.

Peut-être ne faut-il pas raisonner de façon globale mais culture par culture. Voilà bien longtemps, bien avant les OGM, que certaines cultures fonctionnent avec des semences hybrides qui par définition ne peuvent pas être des souches mères pour une autonomie semencière de l'agriculteur.

Il est avéré que sur certaines spéculations comme le soja, des grands groupes de l'agro-industrie ont développé des stratégies semencières OGM très monopolistiques et agressives, contraignant les agriculteurs dans des dépendances abusives et injustes. Aujourd'hui ces monopoles s'estompent pour certaines cultures mais restent encore fortes pour d'autres. De nombreux pays peuvent s'affranchir de ces monopoles en diversifiant leurs approvisionnements semenciers ou en étant capables par eux-mêmes de produire leurs semences au niveau souhaité, sans dépendre d'un monopole semencier. Il faut une volonté politique, et je crois que l'Inde et la Chine le montrent en développant leur propre recherche et programmes d'amélioration variétales (de manière pragmatique, incluant les OGM si cela est jugé utile). Le mono-

pole de grands groupes ne s'applique qu'aux maïs, soja, colza, qui sont des cultures principalement d'exportation et non pour la consommation directe dans la majorité des pays du sud. Le coton est une culture industrielle et on peut parler de contrôle par les grands groupes, sachant que la Chine et l'Inde encore réussissent à développer leurs propres lignées ou ont le pouvoir de négocier avec ces grands groupes.

La dépendance des pays du sud n'augmente-t-elle pas avec l'élévation du niveau de vie... On consomme plus de protéines animales, donc il faut plus de soja, de maïs, et il faut l'acheter là où il est (USA, Brésil,...). Donc il faut pouvoir négocier avec ces fournisseurs, et seuls des puissants peuvent le faire.

La question n'est-elle pas tant celle des semences OGM que celle de la dépendance économique des agriculteurs de nombreux pays (surtout les plus pauvres) par rapport aux sociétés qui fabriquent les "intrants" agricoles, quels qu'ils soient. Et là, il n'y a pas que les semences OGM. Avant elles il y a eu les semences hybrides. Il y a aussi tous les phytosanitaires (chimie de

protection des cultures). Il y a encore les forces contraignantes des marchés, capables de créer des pénuries et des surplus pour orienter les choix culturels et placer leurs intrants à des prix plus rémunérateurs. Les OGM peuvent aussi être vus comme desserrant la contrainte des agriculteurs par rapport aux industries agrochimiques.

Pour avoir vu en Afrique comme en Chine le drame de terres polluées par la chimie des phytosanitaires ou des engrais (rendement oblige !), je me demande si la solution génétique n'a pas aussi des avantages, toutes choses égales par ailleurs.

Il y a des "sanglots de l'homme blanc" dans ce débat-combat anti OGM qui paraissent ne pas tenir compte de ce qui a conduit, à l'époque coloniale déjà, à l'exploitation des agriculteurs des pays du sud, et qui se reconvertit aujourd'hui en monopoles contraignants : phytosanitaires, génétique, pouvoirs sur les marchés, gestion de l'eau agricole, contraintes environnementales dictées de façon non démocratiques, etc. Il me paraît au moins aussi grave de promouvoir la

culture du maïs (très demandeur d'eau) dans certains pays où l'eau est une contrainte (où ne l'est-elle pas ?) que de chercher des solutions génétiques vers des cultures plus "sobres" en eau et en chimie par des résistance au stress hydrique, aux agressions virales, etc. Ce ne sont pas les agriculteurs indiens bien souvent végétariens qui s'imposent la culture du soja, mais les maîtres des marchés de la viande des pays du nord.

Soja : l'Inde n'est pas le parfait exemple car les exportations de soja indien sont négligeables. Le Brésil est sans doute plus spectaculaire où l'on est passé de 12 à 20 millions d'hectares de 2000 à 2004, au détriment des zones sauvages, forestière et de la biodiversité... (tout cela pour des steaks ou

des hamburgers !). Il n'est pas certain que tous les brésiliens sont bien nourris...

Je ne me retrouve pas vraiment dans l'outrance, même marginale, d'une militance anti OGM qui a détruit par la violence des filières entières de recherche agronomique ou génétique. Il faudrait peut être convertir cette outrance violente en militance économique solidaire des organisations du sud.

En résumé : ce texte de l'Académie pontificale peut être replacé dans l'écrin des appels constants de l'Église à plus de justice économique au niveau mondial, en particulier envers les populations agricoles des pays pauvres.

# Récits de soins, récits de vie, récits de foi

(Les Éditions de l'Atelier)



Sous la direction de YVES PETITON et MARIE-ODILE PONTIER  
Préface de BRUNO-MARIE DUFFÉ

## Récits de soins, récits de vie, récits de foi



Sous la direction d'**Yves PETITON**  
médecin d'enfants dans un institut  
médico-éducatif, prêtre de la Mission de France  
et de **Marie-Odile PONTIER**  
coordinatrice des réseaux  
de la Communauté Mission de France  
Préface de **Bruno-Marie DUFFÉ**  
Prêtre du diocèse de Lyon, pastorale de la Santé

Ce livre est le fruit de plusieurs années de réflexion du réseau-santé de la Mission de France. Il a été réalisé avec la collaboration de : Daniel Batisse, Alain de Broca, Marie-Noël Brelle, Régis Chazot, Bernard Saulnier, Dominique Trimoulet. Tous sont membres de la Communauté Mission de France.

Témoignages personnels ou issus d'une relecture de groupe, les récits présentés dans cet ouvrage soulignent la complexité des relations qui se nouent entre soignants et soignés, le rôle de l'écoute et de la parole, le rapport au corps de l'autre, la difficulté de fonctionnement des institutions, la solidarité au sein des équipes...  
Proposée à un public en recherche, croyant ou non-croyant, la pratique des récits de soins invite à regarder comment l'expérience professionnelle interroge l'expérience chrétienne et réciproquement. L'ouvrage rend compte de la dynamique de vie qui traverse les témoignages, y compris lorsque les propos sont graves, et met en mots simples l'expérience spirituelle qui en émane.

# Analyse globale et Solidarité internationale

par Jean SACHET



**Membre de la  
Communauté  
Mission de France  
avec son épouse  
Odile, Jean est**

**dans l'équipe de Bordeaux. Acteurs  
de la solidarité internationale, les  
questions agricoles sont au centre  
de leurs actions avec l'association  
Peuples Solidaires.**

**D**epuis plus de 40 ans, je participe à des associations de solidarité internationale en France.

Cela m'a permis de connaître différents modes de réflexion et d'action par rapport à ce que nous appelons aujourd'hui la solidarité internationale.

Evidence, le monde a changé depuis la fin des décolonisations.

Le vocabulaire pour parler des rapports entre pays a connu des variantes : tiers-monde, pays les moins avancés... pays riches, pays développés... pays sous-développés, pays en voie de développement, mal développement, pays émergents... progrès à partager, retard à combler...

Les acteurs ont changé de nom : missionnaire, coopérant, objecteur de conscience, volontaire du progrès, partenaires, tous les sans-frontières, humanitaires...

Le discours - dont l'encyclique *Populorum Progressio*, 1967 - et les organismes d'Église ont évolué.

Les pratiques se sont diversifiées : aide, coopération, micro-réalisation, projet co-construit, commerce équitable, Forum Sociaux..., prenant davantage en compte les projets formulés par les intéressés eux-mêmes. Elles intègrent l'interdépendance qui existe entre ici et là-bas, entre nos modes de production-consommation et leurs conséquences sur d'autres pays et leurs populations.

Enfin, les nouveaux moyens d'information et de communication ont changé la donne.

Ces diverses évolutions sont le fruit d'un énorme travail de réflexion, de formation et d'analyse des causes des inégalités de développement ; je crois qu'honnêtement on peut se réjouir de la part active prise par les groupes ecclésiaux dans cette évolution.

<sup>1</sup> [www.peuples-solidaires.org](http://www.peuples-solidaires.org)

Les dimensions politiques, économiques et plus récemment environnementales, sont aussi davantage prises en compte par les militants de la solidarité internationale, avec toute la complexité des rapports actuels entre pays du fait des acteurs non étatiques mais puissants : les institutions financières, les multinationales, les institutions internationales (FMI, Banque mondiale, OMC...); du fait également des mouvements de population : immigrés, réfugiés, demandeurs d'asile, réfugiés climatiques ; du fait de l'accroissement de la pauvreté dans les pays dits riches (de quoi d'ailleurs ?), etc.

Pour ma part, je participe à un groupe local "Peuples Solidaires/DESC 33". La Fédération Peuples Solidaires<sup>1</sup> a retenu deux axes de travail : les droits de l'homme au travail (en particulier dans les usines sous-traitantes, les grandes plantations au Sud...) et la question de la Souveraineté alimentaire.

Il s'agit toujours de répondre à la demande formulée par des groupes organisés, qui demandent notre appui pour faire aboutir leurs revendications sur ces deux axes par une

intervention auprès des instances locales ou/et auprès de nos instances nationales ou européennes.

Il s'agit également de participer à des campagnes nationales ou internationales, avec l'accueil en France des partenaires, pour faire connaître les situations d'exploitation, d'injustice, de mépris de la dignité humaine dont ils sont victimes et leurs demandes de respect et d'application des droits humains définis par la communauté internationale.

Notre groupe local est en priorité centré sur les questions relatives à la souveraineté alimentaire (second point) et soutient activement le mouvement populaire "Ekta Parishad" en Inde.

## Souveraineté alimentaire

### Article 22

*«Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à*

*l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.»*

### **Déclaration universelle des droits de l'homme (Nations Unis, 1948)**

En 1996, l'ONU et la FAO se sont engagées à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes victimes de l'extrême pauvreté (moins de 1 dollar/jour) et de la faim.

En 2010, selon FAOSTAT, le nombre de personnes souffrant de la faim s'élevait à 910 millions. Le pari du développement de l'agro-industrie ne s'adressant qu'aux marchés solvables pour un meilleur approvisionnement au niveau mondial est un échec : plus de 70 % des personnes concernées vivent en milieu rural (petits paysans, ouvriers agricoles, paysans sans terre). En même temps, le processus d'accaparement des terres<sup>2</sup> par des investisseurs, des Etats, s'accélère (plus de 20 millions d'hectares de terres depuis 2006).

En 2007-2008, Crise alimentaire : les prix des céréales (donc des importations par les pays

<sup>2</sup> [www.pfsa.be/spip.php?article566](http://www.pfsa.be/spip.php?article566)

déficitaires) ont doublé, voire triplé en 2007, avec comme conséquence les émeutes de la faim dans les villes.

Aujourd'hui, la famine sévit en Ethiopie et dans la corne orientale de l'Afrique : déplacement des populations, camps de réfugiés, envoi de denrées alimentaires... scénario tragique qui se répète à chaque fois ; et reviennent les discours sur l'aide alimentaire, sur notre agriculture, le plus important étant que la nourriture circule sans entrave. Pour assurer la sécurité alimentaire sur toute la planète, il suffit, dit-on, de libéraliser le commerce des produits agricoles et alimentaires !

Sauf que, qui dit commerce, dit client solvable pour avoir accès à la nourriture.

Mais les consommateurs urbains pauvres, les paysans sans terre, les paysans de cultures d'exportation (café, coton, cacao...), aux revenus insuffisants, ne peuvent acheter la nourriture nécessaire.

"Sécurité alimentaire" non assurée par le modèle agricole des pays développés, et même s'il l'était, un pays peut-il exclusivement dépendre de ses importations pour nourrir la majorité de

sa population ? C'est ce qui s'appelle l'arme alimentaire.

Les politiques néo-libérales donnent la priorité au commerce international et non à l'alimentation des populations. Elles privilégient l'industrialisation de l'agriculture avec ses conséquences sur le patrimoine génétique, culturel et environnemental de la planète, sans parler des questions sanitaires et surtout des conditions de travail dans certains secteurs (main d'œuvre étrangère dans les fruits et légumes dans le Sud-Est de la France par exemple, ouvriers agricoles dans les plantations de canne à sucre, de bananiers... au Sud.)

En chiffres :

Sur les 5,5 milliards d'habitants des pays du Sud, 3 milliards vivent en zone rurale et 2,5 milliards exercent une activité agricole (source : Alternatives Economiques n° 272 bis, sept. 2008)

•Paysans : 40 % de la population mondiale (source : Banque mondiale)

Une autre approche est largement préconisée depuis 1996, y compris par la FAO, celle de la Souveraineté alimentaire.

Ce concept a été développé par Via Campesina<sup>3</sup> et porté au débat public à l'occasion du Sommet Mondial de l'Alimentation (FAO) en novembre 1996 à Rome.

*La Souveraineté alimentaire, c'est quoi ?*

Elle désigne le droit des populations et de leur pays à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers.

Elle inclut entre autres :

- la priorité à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysan(ne)s et des sans-terre à la terre, à l'eau, aux semences, au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires effectives.
- Le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix.
- Des prix agricoles liés aux coûts de production.
- La participation des populations aux choix de politique agricole.
- La reconnaissance des droits des paysannes qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation.

On se souvient peut-être d'une campagne de solidarité concernant le Sénégal :

*"Le blanc de poulet est commercialisé en France ; les bas morceaux exportés inondent le marché sénégalais à un prix jusqu'à 5 fois moins cher que le poulet élevé par les producteurs sénégalais qui ne trouvent plus de débouchés.*

Cette question de Souveraineté alimentaire concerne aussi les pays dits développés : par ex la question des prix agricoles et des revenus des agriculteurs, la difficulté à trouver des terres pour l'installation de jeunes, les filières intégrées qui lient les producteurs aux firmes multinationales, etc.

La Souveraineté alimentaire ne s'oppose pas aux échanges, mais à la priorité donnée aux exportations.

Il ne s'agit pas d'un concept séduisant pour altermondialiste.

N'oublions pas que les premières victimes de la faim, ce sont les paysans et leurs familles.

3. [www.viacampesina.org](http://www.viacampesina.org)

Dans de multiples pays, des paysans luttent pour le respect de ce droit à vivre de leurs productions, à les commercialiser localement, à les exporter à des prix rémunérateurs. Ils sont souvent confrontés à l'impossibilité ou à d'énormes difficultés d'accès à la terre. Leur qualificatif de "paysans sans terre" ne surprend même plus : un paysan sans terre, c'est quand même paradoxal !

### **En Inde, marche non violente des paysans sans terre.**

*«Parler de terre en Inde, ce n'est pas seulement parler d'un lopin de terre, c'est parler de subsistance et de vie dans la dignité. 75 % des travailleurs agricoles sont des femmes. Or, les femmes ne possèdent pas la terre ni la ferme ; elles ne sont pas reconnues comme agricultrices.»*

#### **Varsha, animatrice à Ekta Parishad**

L'Inde, puissance mondiale de 1,240 milliard d'habitants, où plus de 70 % vivent dans les campagnes et les forêts, dont 300 millions de paysans sans terre ; 60 % des paysans indiens ont moins de 1 hectare de terre.

Depuis l'Indépendance (1947) la réforme agraire prévue et les plans quinquennaux successifs, n'ont pas été réellement mis en place effectivement. Les paysans et les habitants des forêts sont confrontés à des questions vitales :

- \* absence de terre pour se nourrir
- \* expulsion des forêts : pour l'exploitation minière par des firmes multinationales, pour la création de parcs nationaux pour touristes (96 en 20 ans, 1,5 millions de personnes déplacées !), la créations de complexes sidérurgiques (en Orissa, 1200 hectares pour l'entreprise sud-coréenne Posco)
- \* endettement, souvent cause de suicides de paysans (17.368 recensés en 2009)
- \* discrimination (intouchables, tribaux, femmes...) : au Madya Pradesh, à Lahroni, il a fallu 8 années de lutte aux intouchables pour prendre possession de leurs terres.
- \* pollution des eaux par l'industrie
- \* statut des femmes paysannes non reconnu (pas de titre de propriété).

Au sein d'Ekta Parishad <sup>4</sup> (qui signifie Forum

<sup>4</sup> [www.ektaparishad.com](http://www.ektaparishad.com) (en anglais) / [www.ekta-geneve.blogspot.com](http://www.ekta-geneve.blogspot.com) (en français)

de l'unité, mouvement populaire regroupant 400 organisations pour 11.000 villages, répartis dans 14 Etats de l'Inde), des milliers de paysans et d'habitants des forêts luttent pour le respect de leur dignité et de leurs droits.

Ekta Parishad privilégie deux axes de travail :

- \* permettre localement aux populations de s'organiser démocratiquement, d'identifier les causes de leur situation, de se former avec des outils adaptés (théâtre, musique, étude de cas...), de déterminer leurs modes d'action non violente;
- \* mener des campagnes d'opinion et d'interpellation en direction des politiques au niveau local, au niveau de l'Etat (l'Inde est une Fédération de 29 Etats) et au niveau Fédéral, avec le soutien international.

Ils ont choisi un mode d'action non-violente : **l'organisation de marches pacifiques.**

Depuis 1999, des marches regroupant des milliers d'hommes et de femmes se déroulent au niveau des Etats.

En octobre 2007, une marche nationale (Janadesh, qui signifie Verdict du peuple) regroupait 25.000 ruraux et habitants des forêts, représentant des communautés de toute l'Inde. Ils ont marché de Gwalior à Delhi (350 kms) en silence ou au son des fanfares, par 40°.

Ils étaient rejoints par plus de 100.000 personnes pour un sit-in près du Parlement indien, scandant "la prison ou la terre". Participaient également des délégations internationales (France, Kenya, Afrique du Sud, Canada...).

Depuis cette marche non-violente, ont été obtenues la création d'un "Conseil national" et d'une "Commission nationale" pour la réforme agraire à laquelle participe Ekta Parishad, ainsi que la mise en place de la Loi sur les droits forestiers.

Cependant de nombreuses promesses n'ont pas été tenues : non accès à la terre (accord ou régularisation de titre de propriété : 14.000 accordés sur 49.000 demandes !), aux ressources naturelles, déplacements forcés des "tribaux" (habitants de la forêt qui en vivent), la non-indemnisation des déplacés, le refus d'attribution de terres forestières, le mépris des droits des femmes...

Aussi, une nouvelle marche se prépare dès maintenant pour octobre 2012 : Jansatyagraha, ce qui signifie marche non violente pour la justice.

100.000 personnes vont marcher à travers l'Inde et se retrouveront à Delhi le 2 octobre 2012.

Des milliers de villages s'y préparent déjà : formation sur leurs droits, sur l'action non-violente, organisation des groupes, marches locales, stockage de céréales et de bouteilles d'eau dans chaque maison...

En France une marche de solidarité aura lieu du 21 septembre au 17 octobre 2012 : Le Croisic-Paris<sup>5</sup>

A Bordeaux, notre groupe organise tous les 5 semaines des marches de solidarité et propose

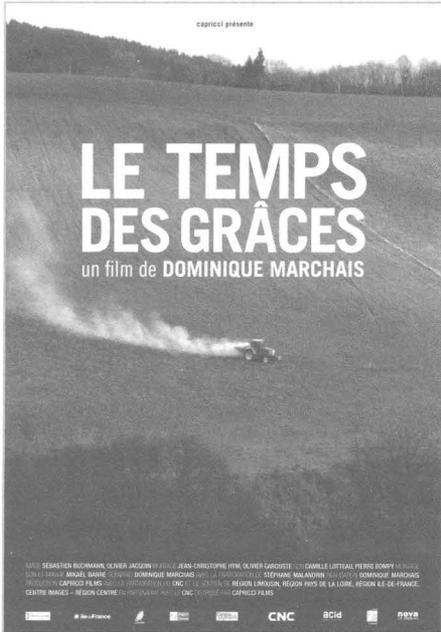
le financement de marcheurs indiens (1 euro/jour/marcheur).

Pour conclure, je laisse la parole aux acteurs du Sud qui, avant les réunions du G8/G20 (3-4 novembre prochain à Cannes), ont lancé "L'Appel de Dakar"<sup>6</sup> :

*«...Nous savons que des réponses solidaires et démocratiques à la crise mondiale ne viendront pas des dirigeants des pays les plus riches, mais des peuples eux-mêmes. Nous refusons de laisser aux puissants le droit d'imposer leurs solutions à des crises qu'ils ont engendrées... L'accès de tous aux droits humains fondamentaux et la protection de notre planète passent par un juste partage des richesses, d'autres modes de développement et une gestion démocratique des biens communs...»*

<sup>5</sup> [www.jan-ouest-2012.fr](http://www.jan-ouest-2012.fr)

<sup>6</sup> [www.mobilisationsg8g20.org/la-coalition/](http://www.mobilisationsg8g20.org/la-coalition/)



# Le temps des grâces

Film documentaire de Dominique Marchais, 2010

Une enquête sur le monde agricole français aujourd'hui, à travers de nombreux récits, agriculteurs, chercheurs, fonctionnaires, écrivains... Un monde au centre d'interrogations majeures sur l'avenir. Sortie en 2010 - Disponible en DVD.

Un titre qui évoquerait un psaume. Pourtant une œuvre bien contemporaine, mais tout autant plongée dans l'aventure humaine face au défi de son destin. Ce film documentaire sur l'état actuel du monde paysan en France est le fruit d'un travail soigneux et de longue haleine. Au fait, on ne sait plus, doit-on parler de paysan, de ruraux, d'agriculteurs, ...ou d'industrie. « *C'est pour mieux comprendre ce qui se jouait dans cette paradoxale intrication de beauté et de désastre que j'ai eu le désir de*



**« L'intérêt du bocage, c'est le paysage, la façon dont il a été modelé pendant des siècles par les paysans... Si on laissait faire ceux qui vont suivre, en deux générations, tout serait rasé... »**

Daniel Calame, éleveur et maire de Saint-Plantaire, dans l'Indre

**« À chaque fois qu'on retire un hectare de surface agricole utile de sa vocation première, on concourt à aggraver le problème de l'alimentation qui va devenir un des problèmes majeurs de la planète dans les trois décennies qui arrivent. »**

Henri Baron, ancien Président de Chambre d'Agriculture

*parcourir tout le pays, de rencontrer tant de gens, agriculteurs, agronomes, écrivains et autres, pour faire un film qui questionnerait notre attachement à l'agriculture »* indique Dominique Marchais, le réalisateur.

Nous avons tous un ancêtre paysan, dit-on. Sans doute gardons-nous tous le souvenir des odeurs de foin, des troupeaux dispersés sur les vallons où flottent des écharpes de brume, d'un chien assoupi près d'un feu de cheminée. Nous venons de ce monde où travaillent, dur, ceux dont nous tenons notre nourriture. Étonnante, cette humilité du regard de ceux qui pourtant détiennent dans leur main notre survie. Ils devraient être des seigneurs ; à eux nous devons notre pain quotidien. Et pourtant. « *La paysannerie est la dernière qui s'est vue confier les instruments révolutionnaires, prométhéens, de l'expansion industrielle de la fin du siècle des Lumières et du début du XIX<sup>e</sup> siècle.* » dit Pierre Bergounioux, professeur et écrivain. Dominique Marchais recueille les mots et capte les visages de ces travailleurs si variés qui parlent de leur métier. Nous parcourons un large éventail de régions, de productions, de générations. Chacun dit son rapport à la terre. Reste qu'elle est notre terre nourricière. Et, selon la plupart des témoins, ce sera l'enjeu majeur des prochaines décennies.

En aurait-on fini aujourd'hui avec l'humilité, l'humus et l'odeur de la terre ? En entendant certains propos que Dominique Marchais interroge, ce rapport charnel serait révolu. Le vocabulaire même a changé. On parle de minerai pour le sol, d'or blanc pour le lait,

d'espace mondialisé, d'économie d'échelle... On ne parle plus de terre, mais d'industrie agro-alimentaire. Plus de terroirs, mais d'unités de production. La terre est soumise à la force d'engins surpuissants, à des rythmes déconnectés des saisons, à des calculs aveuglés par les chiffres. L'arrogance fait mal. Mais on entend aussi de purs poèmes, éclos à l'intime de ceux qui aiment ce lien tissé dans la patience des jours. « *À l'odeur de la terre, on savait quand on pouvait semer le sarrasin* », confie Albert Peyronnet, de Haute-Vienne. « *Si tu observes la terre, tu apprends beaucoup, ça te pénètre, il y a quelque chose en toi qui remue* ». Ce savoir, qui ose aujourd'hui l'enseigner, le transmettre ? La fonction essentielle du paysage, des chemins creux, des bocages qui dessinent l'espace, langage d'une expérience oubliée. « *Chaque fois qu'un chemin disparaît, je le ressens comme une entrave à une certaine liberté de circulation*, dit Dominique Marchais. *On peut comprendre les raisons matérielles, économiques, pratiques de ces modifications mais, selon le code de l'urbanisme, "le territoire est bien commun de la nation". Il me semble que ces grands changements structuraux de l'espace ne devraient pas se faire sans négociations préalables avec tous les usagers de la campagne. J'ai donc voulu enquêter sur les causes réelles de ces changements, histoire de faire la part des faits et des fantasmes.* »

Les anciens de la JAC, ce grand mouvement rural de la Jeunesse agricole catholique, évoquent leur enthousiasme à faire sortir leur métier d'un passé arriéré et isolé. Il fallait le progrès, c'était irrévocable. Il fallait les machines, équiper les paysans. Un tracteur

---

**« Tant que les urbains n'auront pas pris à bras le corps cette question de leurs campagnes, et sans réconciliation de ces deux mondes, il n'y aura pas d'espoir... C'est quantitativement les urbains qui peuvent faire pression. Et comment leur réapprendre ? Il n'y a que l'éducation, l'école. »**

Michel Corajoud, paysagiste

---



**« Sur un marché international, l'avantage comparatif de la France est d'avoir une agriculture qui produit à petite échelle des produits d'excellente qualité sanitaire et gustative. La vocation de la France n'est pas de faire du dumping à des paysans pauvres. Les pays du tiers-monde doivent se nourrir par eux-mêmes, notre vocation n'est pas de les nourrir. »**

Marc Dufumier, enseignant  
chercheur AgroParisTech



au prix d'un cheval, ce petit tracteur Pony, quelle merveille pour ceux qui trimaient dur ! Bien sûr. Et quelle aubaine pour les industriels, notamment d'outre-atlantique, qui depuis des décennies déversent matériels et produits « phytosanitaires » ! Quarante ans plus tard, on observe leur pratique avec suspicion. Quoi, tant de désherbants ! Comment, tous ces engrais ! « *Il doit être amer, dit Pierre Bergounioux, de s'entendre notifier qu'avec tout ça, on n'a fait que saccager des paysages, altérer des ressources, compromettre le patrimoine naturel de l'humanité* ».

Par ce travail d'enquête nous sommes conduits vers les questions majeures qui vont harceler sous peu notre vie quotidienne. Comment se nourrir et dans quelles conditions ? Quel territoire allons-nous habiter ? Quelle agriculture, par qui, pour produire quoi ? Les spécialistes s'interrogent devant nous, ingénieurs agronomes, biologistes, enseignants de grandes écoles, comme Pierre Bergounioux, Lucien Bourgeois, Lydia et Claude Bourguignon, Matthieu Calame, Marc Dufumier.

Le temps des grâces ? Le temps de la gratuité et du gracieux est-il révolu ? En danger sûrement. À sauver. De toute urgence.

# Collectivités locales et associations

## à la recherche d'une agriculture de proximité, à nouveau lieu de liens

par Xavier GUIOMAR



Chercheur géographe  
à Agro-ParisTech,  
Xavier est membre de  
l'équipe Mission de  
France Sud Essonne.

Qui n'a pas été témoin autour de lui d'une demande de produits locaux, d'agriculture de proximité, de circuits courts, de vente directe ? Il n'y a pas de fumée sans feu : si on parle tant de ce désir de réappropriation et/ou de relocalisation de l'alimentation, c'est bien que la réalité est très majoritairement inverse et que les incohérences d'un certain modèle agro-économique, mêlées à une recherche diffuse de ré-enracinement identitaire, motivent une quête de sens à travers ce besoin humain fondamental. Une série de films récents comme *We feed the world* ou *Le temps des grâces* ont nourri ce constat.

La montée en puissance des AMAP<sup>1</sup>, même encore limitée à environ 40 000 familles en France, vient naturellement à l'esprit dans ces débats. Elles sont effectivement emblématiques de ces initiatives associatives qui ont pris de vitesse à la fois les acteurs privés de la distribution et les collectivités locales dans la mise en place de nouveaux réseaux de proximité pour un commerce plus juste, pour plus de diversité et de souveraineté alimentaire locale et moins de transports. Elles montrent aussi clairement comment la question de l'approvisionnement alimentaire en général est étroitement mêlée à des questions sensibles et fondamentales de choix de vie, de projet de territoire et de société. Ces liens et ces tensions où se jouent à la fois la responsabilité du politique et l'initiative de la société civile s'observent à travers cinq enjeux au moins : l'accès à la terre, la légitimité des aides, la qualité des milieux et des produits, la vente et la gouvernance des questions agricoles.

### **I. L'accès à la terre, goulet d'étranglement des « alternatifs »**

La France a beau être le plus vaste pays de l'Union Européenne, et le moins densément peuplé après l'Espagne, la terre agricole ne s'y achète ni ne s'y loue pas facilement (63 % des terres en France sont en fermage, c'est-à-dire louées à l'agriculteur). La consommation de terres agricoles par l'urbanisation amplifie le phénomène puisque entre 2006 et 2009, 86 000 ha de terres agricoles ont été consommés par an en moyenne en France, ce qui équivaut à la consommation d'un département entier tous les 7 ans. Mais le problème est d'abord structurel. Le modèle économique dominant et le système des subventions européennes encourageant l'agrandissement des exploitations, les agriculteurs en place ont bien plus de facilités à convaincre les banques mais aussi les SAFER<sup>2</sup>, organismes de « régulation » du marché foncier, ou directement leurs collègues « cé-

<sup>1</sup> Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne : contractualisation entre un groupe de consommateurs et un ou des producteurs (en général bio) avec engagement sur l'achat de paniers hebdomadaires à un prix négocié et fixé pour un an en général, entre producteur(s) et consommateurs.

<sup>2</sup> Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural, présidées par la profession et qui ont un droit de préemption sur les terres agricoles.

dants » (qui partent à la retraite) de leur donner la priorité face à des projets plus modestes et qui partent de 0 hectare. Il est ainsi très difficile d'acquérir les premiers hectares, que ce soit en location ou en propriété, a fortiori quand on ne vient pas du milieu agricole. Même quelques hectares, qui suffisent à un maraîcher pour s'installer, sont souvent impossibles à trouver dans des régions où chaque céréalier en cultive une ou plusieurs centaines. Les projets d'agriculture vivrière et de circuits courts étant justement souvent portés par des personnes non issues du « séraïl », c'est l'agriculture la plus liée au territoire et à ses habitants qui a paradoxalement le plus de mal à se frayer un passage à travers le « mur du foncier ». Face à ce constat, le monde associatif et les collectivités locales prennent des initiatives nouvelles. La foncière « Terres de liens<sup>3</sup> » est ainsi née en 2003 d'acteurs associatifs et de l'éducation populaire et a aujourd'hui permis l'acquisition de

70 exploitations pour des projets qui avaient du mal à passer les fourches caudines de la sélection par l'ancienneté (réseaux des familles agricoles et du syndicat majoritaire), par l'argent (dans des régions à forte spéculation foncière) ou la crédibilité du projet (auprès des organismes de régulation ou des banques selon des critères très classiques).

Les collectivités locales, de la région à la commune, ne sont pas en reste. Elles tentent également de répondre aux attentes sociales d'agriculture de proximité en agissant sur le foncier de différentes manières :

- Par l'aménagement des zones agricoles. Certains POS<sup>4</sup> ou PLU<sup>5</sup> ont ainsi institué des « zones d'activité agricole » dans lesquelles la collectivité a investi dans les circulations sécurisées, les chemins, un point d'eau collectif, la création et la remise en état de fossés pour faciliter l'installation.

<sup>3</sup> « "Terre de liens" permet à des citoyens et des paysans de se mobiliser ensemble autour d'un projet commun. S'appuyant notamment sur l'investissement solidaire et le don, ils interviennent directement sur le terrain pour soutenir l'installation et le maintien d'activités agricoles responsables. » (site terresdeliens.org)

<sup>4</sup> Plan d'Occupation des Sols

<sup>5</sup> Plan Local d'Urbanisme

- par des coopérations avec les Safer : une convention entre la SAFER Ile-de-France et l'Agence des Espaces Verts (qui dépend du Conseil régional) a permis à cette dernière de racheter peu à peu 1 800 ha de SAU<sup>6</sup>, ce qui ne représente que 0,3 % de la SAU régionale, mais l'équivalent de 45 % des 4 000 ha acquis par des agriculteurs en 2008 dans cette région, donc près de la moitié de la rotation. Ces terres sont louées à une centaine d'exploitations, avec priorité aux installations en bio et/ou en circuit court.

- par la valorisation de leurs propres propriétés foncières : poussées par les aspirations d'habitants-consommateurs, certaines communes mettent leurs propriétés foncières ou bâties au service d'un projet agricole local. Le projet démarre parfois d'une simple opportunité immobilière ou foncière, sans bâtiment ou sans surface ni agriculteur identifié. Les terrains concernés sont parfois même encore classés « à urbaniser », ce qui n'empêche pas l'installation si la

commune prévoit un changement de classement. Les communes sont en particulier souvent propriétaires des terres mises gratuitement au service des jardins d'insertion par le maraîchage, type Jardins de Cocagne.

- par des acquisitions foncières : la Communauté de communes du Plateau de Gentioux (Creuse) a racheté pour 180.000 € une exploitation de 138 ha en ovin bio, permettant ainsi à deux familles de s'installer en GAEC<sup>7</sup> en location sur l'exploitation. La convention signée entre la Communauté de Commune et le GAEC associe également une association (Champs du possible), le PNR<sup>8</sup> du Plateau de Millevaches et le Conservatoire régional des espèces naturelles, l'exploitation étant classée en zone Natura 2000. En contre-partie de l'investissement public, le GAEC est ouvert à l'accueil du public et propose des activités de vulgarisation scientifique. La région Limousin a pour sa part mis au point un système de ferme relais qui propose un contrat de location vente avec l'agriculteur qui

<sup>6</sup> Surface Agricole Utile

<sup>7</sup> GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

<sup>8</sup> Parc Naturel Régional

s'installe, lui permettant d'étaler l'investissement tout en testant la viabilité économique de son entreprise. Des « ateliers tremplins » permettent à des jeunes de se tester en amont en grandeur réelle, sans prise de risque ou engagement foncier sur des propriétés du Conseil Régional.

À Sigoyer (05)<sup>9</sup>, la commune a racheté 25ha de terres agricoles à l'abandon et a ensuite lancé un appel à candidature par l'intermédiaire du Répertoire Départ Installation : un couple a pu s'installer en atelier caprin avec fabrication de fromages, vente directe et accueil pédagogique. Il deviendra propriétaire de l'exploitation (foncier, bâtiment d'élevage, fromagerie, salle pédagogique) au bout de 18 ans grâce à un crédit bail à la commune de 8 200 €/an. L'opération a bénéficié de subventions du Conseil régional (40 %) et du Conseil général (20 %).

Ainsi, l'inadéquation entre une partie de l'attente sociale et l'offre agricole environnante

pousse associations et collectivités à improviser, puis à pérenniser des outils de régulation en lieu et place de la profession et/ou de l'État. Même si là aussi le mouvement est encore modeste, le positionnement d'associations ou de collectivités locales qui prennent des risques à la place des banques ou qui accompagnent des projets à la place de la profession est significatif d'un véritable contournement de l'obstacle foncier par la solidarité ou l'autorité locale.

## **II. Aides à l'agriculture : les collectivités locales dans une autre logique que la PAC<sup>10</sup>**

Les aides européennes à l'agriculture (la PAC) doivent être modifiées à partir de janvier 2014. Elles sont fortement critiquées pour essentiellement trois raisons : leur poids dans le budget européen, leur répartition inégalitaire et le modèle qu'elles encouragent. Le budget de la PAC représente en effet 41 % du budget de l'Union européenne, ce qui n'est pas très éton-

<sup>9</sup> Hautes-Alpes

<sup>10</sup> Politique Agricole Commune

nant puisque l'agriculture est la seule politique presque intégralement financée par le budget de l'UE, par transfert des budgets nationaux. Mais les systèmes de répartition des aides (systèmes souvent choisis par les Etats eux-mêmes parmi plusieurs solutions) attribuent 74 % des aides à 20 % des exploitations, en particulier aux céréaliers et aux industriels de la volaille et du sucre. De plus « l'éco-conditionnalité » des aides instaurée depuis 2003 dans la suite du traité de Maastricht reste très relative et les aides encouragent toujours les agrandissements successifs. Avec des moyens disproportionnés (la PAC reverse 11 milliards d'euros à l'agriculture française chaque année), certaines collectivités locales (les régions, beaucoup de départements et des intercommunalités ou des communes pionnières) choisissent donc d'intervenir en faveur des exploitations qui ne touchent pas ou que très peu de subventions européennes (horticulture, maraîchage, arboriculture, petits élevages...), et surtout en faveur de celles qui offrent de l'emploi et du lien, justement celles qui sont les moins aidées. Elles soutiennent pour ces raisons les **diversifications** (agricoles ou para-agricoles) permettant de nouveaux liens

économiques et sociaux avec le territoire : vente directe, atelier de production ou de transformation, nouvelles cultures destinées à de nouveaux débouchés. **La transformation locale des produits est également un objectif.** À Belle-Ile-en-Mer (Morbihan), c'est la Communauté de Communes qui assure depuis bientôt 30 ans la collecte du lait (une vingtaine d'exploitations aujourd'hui) et qui est propriétaire de l'abattoir, récemment remis aux normes. À l'inverse à St Etienne, la décision de la municipalité de privatiser l'abattoir en 2009 a conduit à sa spécialisation en bovin et en gros volumes, empêchant de fait l'utilisation de cet équipement par les petits producteurs. C'est, du coup, la Communauté d'agglomération St-Etienne-Métropole (SEM) qui étudie aujourd'hui la faisabilité d'un « abattoir multi-espèces de proximité » en Sud-Loire. SEM sera partenaire de l'investissement dans ce projet, bien qu'elle se situe dans une autre Communauté d'agglomération (Loire Forez) et non dans SEM. Elle investira donc dans un projet extérieur à son territoire, mais qui représente un service pour ses agriculteurs et ses bouchers : un bon exemple « d'interterritorialité » agricole. La situation du Conseil régional

est également significative puisqu'il se voit sollicité à la fois sur ce projet destiné aux petits producteurs et aux circuits courts, et également par les groupes privés qui ont repris l'abattoir de St-Etienne dans une logique inverse avec développement et spécialisation des circuits longs et passage de 30 à 40 000 tonnes/an, à comparer aux 3 000 tonnes/an du projet Sud-Loire.

### III. Qualité des produits et des milieux : tous responsables ?

On parle en général séparément de la qualité de l'alimentation d'une part (sans forcément distinguer d'ailleurs qualité sanitaire et/ou organoleptique) et, d'autre part, de celle des milieux qui produisent ces denrées et qui en sont marqués d'un point de vue environnemental et paysager. Les PNR<sup>11</sup> font en général exception puisqu'ils fondent justement leur identité sur le lien terroir-territoire-productions-paysage dans une approche globale de la qualité, qui associe plus ou moins la profession agricole et les associations locales à travers leur politique de **marques de**

**terroir**, dans un esprit proche des AOC<sup>12</sup>. Le lien entre gouvernance alimentaire, environnementale et territoriale peut ainsi être réel en partageant la responsabilité de la qualité des produits et des milieux entre les autorités locales (exigences des cahiers des charges des labels, normes paysagères et environnementales), les producteurs (émulation de groupe et environnement culturel porteurs d'exigence et de fierté) et les habitants-consommateurs (défendre son paysage en le soutenant par la consommation locale). Ailleurs cette responsabilité partagée apparaît moins facilement. On labellise d'un côté des espaces ou des territoires et de l'autre, des produits. Le label AB (Agriculture Biologique) fait cependant exception par l'impact de ses cahiers des charges sur la biodiversité, la qualité des sols et des eaux d'une part, et sur la qualité organoleptique et sanitaire (résidus de pesticides notamment) des aliments d'autre part. Bien que l'AB ne représente encore que 3 % des terres agricoles et 4,5 % des exploitations en France, la progression reste forte (+32 % de consumma-

<sup>11</sup> Parcs Naturels Régionaux

<sup>12</sup> Appellation d'Origine Contrôlée

tion de produits AB et +55 % d'exploitations AB ces deux dernières années). Mais qui doit payer le surcoût de la « qualité globale » des produits AB, surcoût d'environ 30 % en moyenne pour le producteur essentiellement par baisse des rendements ? On peut dire aujourd'hui que certains producteurs le payent en vendant leurs produits AB à un prix proche des produits conventionnels (lait selon les cours, certains maraîchers ou éleveurs en circuit court, certains viticulteurs...). Mais c'est le consommateur qui paye l'essentiel de la différence, alors que le budget alimentaire des Français (12,5 % pour les dépenses à domicile hors boissons) est passé depuis 2006 derrière celui des transports (14,7 %). Dans le même temps, la PAC et l'État ne soutiennent pas l'AB à la hauteur de ce que ces pratiques font économiser à la collectivité à long terme (dépollution des eaux et des sols, problèmes de santé, perte de (bio)diversité et éventuel impact sur le tourisme). Là encore, un certain nombre de collectivités prennent le relais, notamment les régions à travers l'ARMAB<sup>13</sup> ou la subvention à 80 % du coût de la labellisation AB des producteurs.

Certaines collectivités soutiennent également l'AB de façon indirecte : ainsi en investissant 200.000 € dans la réalisation d'une cuisine réservée à la préparation de repas bio et qui sera louée à un entrepreneur local (opération rentabilisée pour la collectivité au bout de 17 ans), la Communauté de Communes Hauts du Lyonnais (69) offre un débouché de plus aux producteurs locaux AB et peut en inciter d'autres à la conversion.

On peut par ailleurs souligner une tendance à la valorisation des espaces agricoles ou naturels « ordinaires » par les associations et les collectivités locales, après les années 80 et 90 davantage tournées vers les espaces remarquables. En dehors des vallées et des zones humides, les plateaux céréaliers ou pâturés suscitent ainsi à leur tour intérêt et donc recherche de valorisations et de partenariats par un certain nombre de collectivités et/ou d'associations. L'intérêt porté à ces espaces est le premier pas vers une plus grande attention portée à leur évolution et aux liens entre celle-ci et les choix de production et de consommation alimentaires.

<sup>13</sup> Aide Régionale au Maintien de l'Agriculture Biologique

#### IV. la vente : un lieu et un temps de lien entre réseaux et territoires

L'achat d'un produit alimentaire comporte, plus encore sans doute que dans le reste du commerce, une part d'affectivité et d'irrationnel. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'il y a rencontre entre le producteur et le consommateur, mais c'est aussi le cas à travers un emballage. Pour répondre à la demande d'une partie des consommateurs en recherche de liens, un certain nombre de collectivités ont accompagné la création de **marques territorialisées**. À la différence des marques des Parcs Naturels Régionaux, qui relèvent en général d'une logique de qualité globale, des Communautés de Communes ou des régions développent des marques identificatrices à un territoire plus qu'à un terroir : c'est la volonté de promotion de l'agriculture régionale ou infra-régionale qui domine, et donc l'incitation à « manger local », plutôt que la recherche d'un lien entre des exigences environnementales et agroalimentaires. La marque « Lyonnais Monts et Coteaux » est ainsi soutenue par 7 communautés de communes. Après avoir été créée par des élus, elle a été appropriée par les agriculteurs qui la dirigent aujourd'hui

en collaboration avec d'autres professions, comme les restaurateurs. Elle fait la promotion de produits dont les cahiers des charges sont réalisés et contrôlés par les agriculteurs eux-mêmes. L'important, comme le rapporte un de ses initiateurs, c'est l'esprit d'équipe entre producteurs et être capable de « vendre le collègue ». À l'échelle départementale, les Associations « Produits et Terroirs », « Terroirs pays du Goût », etc. développent le même principe de réseau en privilégiant les producteurs en vente directe. Ces démarches de valorisation d'un produit, limitées quant à l'exigence qualité, peuvent néanmoins conduire à un travail de mise en réseau sur un territoire pour reconstituer des **circuits éclatés**. C'est par exemple le cas de pains locaux ou régionaux où céréaliers, meuniers et boulangers peuvent réapprendre à travailler ensemble après des décennies où les objectifs de rentabilité ont cantonné chacun des acteurs dans sa sphère de production sans s'impliquer dans l'aval ou l'amont de la filière. Nombre de céréaliers n'ont ainsi jamais visité un moulin de leur vie, comme nombre de boulangers n'ont jamais été en contact avec un producteur local de blé. Cette reconstitution de filières territorialisées

permet une valorisation du territoire qui s'identifie à ses produits et vice-versa. Pour les producteurs concernés, ces circuits courts, comme les bières locales, ne représentent parfois qu'une faible part de leur débouchés mais ils apportent souvent du sens et du lien au territoire à l'ensemble de l'exploitation. Le décalage entre les discours et les pratiques des collectivités sur leur propre approvisionnement alimentaire est cependant parfois criant, notamment lors des festivités où elles oublient très souvent les possibilités d'approvisionnement local ou régional.

Les collectivités locales peuvent également intervenir de trois autres manières dans les rapports entre producteurs et consommateurs :

- en favorisant ou en compliquant, lorsqu'il y a lieu, **l'installation d'une nouvelle grande ou moyenne surface** (GMS) sur leur territoire : une commune est rarement étrangère à une telle implantation, en général très favorable au nom de l'emploi et du service rendu à la population, ou très défavorable au nom des emplois et des services perdus en centre ville. Dans le pays qui compte le plus grand nombre de m<sup>2</sup> de grande

surface par habitant, la commune peut réellement peser dans le choix de pouvoir retrouver des produits locaux au marché ou dans un rayon de la GMS. Chaque commune concernée peut aussi plus ou moins investir dans la qualité, l'accueil et l'animation de son marché et y privilégier ou non la présence des producteurs sur celle des revendeurs.

- en favorisant ou non le développement des systèmes de **vente au panier** et de contractualisation entre un groupe de consommateurs et un ou plusieurs producteurs (AMAP et assimilés). Les collectivités peuvent également soutenir la création de points de vente collectifs de producteurs en participant à l'investissement ou en cédant une parcelle bien située le long d'un axe. L'exemple des amap est significatif d'un intérêt des collectivités locales pour un processus privé – privé qui relie directement producteurs et consommateurs sans intervention a priori nécessaire d'un acteur public local. Les collectivités se placent naturellement là où les liens se croisent, par exemple le garage associatif de distribution de panier par réseaux à la place du café du commerce qui était un lieu d'entretien

des liens : le lieu du lien (le garage ou la salle municipale prêtée, mise à disposition d'un réseau) au lieu du lien du lieu (les lieux traditionnels de convergence). Mais le défi pour certaines collectivités est justement aujourd'hui de maintenir les lieux traditionnels comme les marchés que certains producteurs peuvent être tentés de quitter pour s'épargner des heures de présence, au profit des réseaux beaucoup plus structurés et structurants. Au risque d'exclure de cette relation commerciale privilégiée ceux pour qui l'accès géographique, financier ou culturel à ces réseaux reste difficile. Ménager et combiner réseaux et territoires, un défi à venir pour les politiques agricoles locales comme pour les consommateurs - habitants.

• **La restauration collective** est également un enjeu d'actualité dans la relocalisation de l'alimentation. La difficulté réside notamment dans les appels d'offre publics qui interdisent jusqu'à présent de justifier le choix d'un prestataire par sa proximité. Cette difficulté est fréquemment contournée en choisissant par exem-

ple dans le cahier des charges des produits très caractéristiques de la production locale, en fractionnant l'appel d'offres ou en exigeant un très haut niveau de fraîcheur. Dans ces démarches, la communication sur l'origine et la proximité des produits à l'intérieur de l'établissement scolaire valorise ou minimise la portée pédagogique de l'exercice et le lien tissé avec le territoire et ses producteurs : on peut manger local sans le savoir, ce qui est pédagogiquement dommage. La commune de St-Martin en Haut (Rhône) est allée particulièrement loin dans cette démarche en créant une cantine commune aux deux collèges publics et privés et en l'approvisionnant de 60 % de produits agricoles issus du territoire communal (la commune compte, il faut le dire, plus de cent exploitations réparties dans de nombreuses filières).

La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais est, quant à elle, passée d'une démarche agricole foncière à une véritable « gouvernance alimentaire » : après avoir élaboré un schéma des espaces agricoles, naturels et forestiers, elle a construit un programme Leader<sup>14</sup>

<sup>14</sup> Programme européen de développement rural

pour « *faire émerger et consolider une culture commune de territoire autour du lien villes-campagnes* ». Ce programme comprend notamment le développement de restaurants circuits-courts-insertion qui constituent un nouveau débouché valorisant l'agriculture locale.

### **V. Comment organiser la « gouvernance locale » de l'agriculture ?**

L'agriculture est largement utilisée par nombre de collectivités pour approfondir et personnaliser leur identité mais cette valorisation, voire cette célébration dans le cas des fêtes de la moisson, des vendanges, du terroir, etc. se fait le plus souvent avec une participation marginale des agriculteurs. Ce constat est à rapprocher de l'évolution de la représentation des agriculteurs dans le monde politique : 39,5 % des maires étaient agriculteurs en 1977 contre 15,6 % depuis 2008.

Face à ce constat, certains territoires (dont les territoires « agri-urbains ») ont inventé de nouvelles formes de gouvernance sur une base associative avec autant de collègues que de type d'acteurs identifiés : élus, agriculteurs, asso-

ciations et parfois « acteurs économiques ». La plupart ont élaboré une charte agricole co-signée. Certains ont développé des sentiers de découverte de l'agriculture à travers champs pour éveiller le regard des citadins. Dans le même but, d'autres ont organisé des concours photo sur le thème de l'agriculture, ce qui a conduit de nombreuses personnes à explorer des paysages méconnus. Ces expérimentations font figure de laboratoires dans l'émergence de nouveaux territoires s'inscrivant sur des entités agricoles que des associations, des élus et/ou des agriculteurs ont décidé de défendre face à la banalisation du paysage, du cadre et du mode de vie. À l'échelle nationale, le réseau « Terres en villes » regroupe aujourd'hui 23 agglomérations françaises particulièrement soucieuses de l'intégration de l'agriculture dans leur développement. Pour faire partie de ce réseau, les agglomérations candidates doivent y entrer en binôme, avec un représentant de l'agglomération et un représentant de la chambre d'agriculture, ce qui oblige à un minimum de concorde locale avant d'aller voir comment la gouvernance péri-urbaine se gère ailleurs.

## Conclusion

Les aspirations à une relocalisation de notre alimentation n'arrivent pas aujourd'hui par hasard. Elles se situent en effet à la croisée des évolutions des mondes politique, économique, agricole et associatif. Ainsi, l'action des collectivités locales sur l'agriculture est bien croissante, même si elle reste financièrement modeste, surtout lorsque les collectivités sont motivées par le rapprochement de l'agriculture avec le territoire et ses habitants et par la réaffirmation d'un lieu de liens et de sens. Le désengagement progressif de l'État de l'aménagement du territoire, les orientations actuelles de la PAC, qui soutiennent peu les agricultures de proximités, et l'émancipation des communautés de communes et d'agglomération leur ouvrent de nouvelles responsabilités. Parallèlement, la société civile n'a jamais aussi bien relié ses revendications de consommateurs avec celles d'habitants et de contribuables en se regroupant en réseaux et en demandant et suscitant de nouveaux systèmes d'échanges économiques. Les nouvelles préoccupations pour l'environnement et sur les ris-

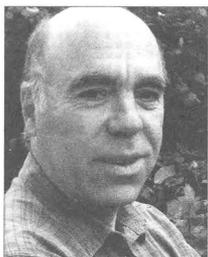
ques alimentaires ne font que renforcer cette mobilisation. Pour le monde agricole enfin, deux voies semblent s'affirmer mais aussi s'opposer : une agriculture résolument ouverte sur le monde mais très dépendante des aides européennes, et une autre agriculture qui cherche plutôt davantage de valeur ajoutée à l'hectare en accompagnant le produit le plus loin possible, éventuellement jusqu'au consommateur. Cette dernière est appelée à se tourner résolument vers les collectivités locales et les réseaux de la société civile pour faire reconnaître son utilité publique pour le territoire par des emplois non délocalisables et une densité de fonctions sociales et environnementales. Ce lien indispensable au territoire tranche avec la tradition de confrontation / cogestion de la profession avec l'État, puis avec l'Union Européenne, et il ouvre de nouveaux horizons pour une gouvernance locale de l'agriculture, non sans risque de mise en concurrence des agricultures locales, liées à une multiplicité de territoires et de soutiens croisés, que la réforme des collectivités territoriales n'évitera sans doute pas.



*Dessin de Bernard MORELLET*

# L'agriculture dans la Bible

par Arnaud FAVART



Bien connu de nos lecteurs, Arnaud est prêtre de la Mission de France en équipe à Boussac. Il est également chroniqueur dans la revue *Le Pèlerin*.

Dans un livre publié en 2002 (*La Sève et le Souffle*), j'avais proposé une entrée dans la bible par les arbres : du ginkgo biloba au palmier de la résurrection, en passant par le chêne d'Abraham, le buisson ardent de Moïse, l'amandier de Jérémie, etc., sans oublier le bois de la croix. Cet article voudrait poursuivre une approche spirituelle par le monde végétal, en ouvrant cette fois-ci la porte de l'agriculture.

*« Il en est du Royaume des Cieux comme d'un homme qui a semé du bon grain dans son champ. »*

Les paraboles du Royaume racontées par Jésus attestent son enracinement dans une civilisation agricole, une sagesse acquise et transmise par l'observation de la terre. Céréales de Basse Gali-

lée, oliveraies et vignes de Haute Galilée ont fait la réputation d'une terre généreuse, aux enjeux économiques et commerciaux familiers à l'homme de Nazareth.

Qui dit agriculture dit **épreuve de la réalité**, confrontation au labeur et à la pénibilité du sol, adaptation au réel tel que les aléas climatiques, une infection bactériologique ou l'invasion des sauterelles.

Qui dit agriculture dit **sagesse du temps** : rythme des saisons, cycle de la lune, scellant la complicité des fêtes religieuses et des fêtes agricoles : agnelage, moissons, vendanges.

Qui dit agriculture dit également **sagesse ou folie des échanges** commerciaux, source de prospérité ou d'endettement. Si l'agriculture ne nourrit pas son homme, elle nourrit parfois mieux ceux qui la commercialisent ou la taxent. Un commerce au sens large, source de satisfactions ou de frustrations, dans lequel Dieu est censé prendre part.

« *Ceux qui sèment dans les larmes moissonnent en chantant.* » Psaume 126.

Le sol était ingrat pour Adam le terreux, qui tira sa subsistance avec peine. C'est à la sueur de

son front qu'il mange son pain, avant de retourner lui-même à la terre. Terre nourricière, terre maternelle, terre patrie, l'homme peut-il prendre ses distances avec la terre qui le nourrit sans se renier lui-même ? Les techniques agricoles ont ouvert des possibilités considérables pour alimenter une population planétaire sans commune mesure avec les siècles passés. Les amendements, les tracteurs, la culture hors-sol, les serres, la génétique vont-ils nous délivrer de ce lien terreux et terrestre ?

« *Je vous donne toutes les herbes portant semence, qui sont sur la surface de la terre, et tous les arbres qui ont des fruits portant semence : ce sera votre nourriture.* » Genèse 1,29-30.

Manger des fruits portant semences ! Manger des fruits capables de se reproduire pour assurer leur pérennité. La remarque est sans doute anachronique, mais ne manque pas d'intérêt dans le débat sur les OGM. L'agriculture n'a pas été à proprement parler inventée. Les chasseurs-cueilleurs savaient probablement qu'en enfouissant une graine dans le sol, elle donnerait une plante nouvelle. Les céréales sauvages ont des

graines qui, à leur maturité, s'envolent d'elles-mêmes au premier souffle de vent. D'autres restent attachées à l'épi du fait d'une mutation génétique. C'est ainsi que les céréales mutantes caractérisées par un rachis solide (une fixation solide de la graine à l'épi) tendent à se multiplier dans les zones cultivées, au détriment des céréales sauvages. C'est à ce phénomène que les archéologues ont ainsi repéré les premiers signes d'une domestication des céréales.

Tant que la population restait modeste, elle tirait assez de ressources de la simple cueillette. Pour des raisons de sécurité, les hommes ont commencé à se grouper en villages. La sédentarisation a favorisé de meilleures conditions de vie et la croissance de la population. Il devint nécessaire d'organiser plus méthodiquement la subsistance et d'exploiter plus systématiquement les céréales, avec des outils plus performants. Ce changement est observé au Moyen-Orient environ 10 000 ans avant J-C, et presque simultanément en Chine du nord, au Sahara et dans la Cordillère des Andes. Au Proche-Orient, dans la région du Jourdain, les archéologues attestent que certaines communautés profitent des graminées abondantes à portée de main. Elles quit-

tent peu à peu le nomadisme et se sédentarisent pour habiter à plusieurs familles dans un village permanent. Les hommes cessent d'être seulement des *prédateurs* qui puisent leur subsistance dans la nature. Ils deviennent des *producteurs*, capables de se projeter dans le temps et de renouveler d'année en année ce qu'ils consomment (graines, gibier) par les semis et l'élevage.

En devenant cultivateurs ils donnent naissance à la culture, comprise également comme sagesse de la terre, sagesse du geste, et régulation d'un art de vivre dans la durée. Dès que l'on veut reproduire, on s'astreint à recopier les conditions de production et l'on se conforme à des règles culturelles.

### **Le don de la terre et le don de la loi sont au cœur de l'expérience d'Israël.**

« Alors, Dieu a dit : vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin ?

« Nous pouvons manger du fruit des arbres du jardin, répond la femme. Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sous peine de mort. » Genèse 3,1-3.

On se souvient du célèbre dialogue entre la femme et le serpent au sujet de l'interdit posé par Dieu. Nous ne pouvons pas tout consommer, ou consommer de tout ! Que deviendrait la forêt si l'on coupait tous les arbres ? Qu'advierait-il si l'on consommait jusqu'à épuisement tous les fruits ? On se comporterait en cueilleur-chasseur, en prédateur de la nature et non en sage intendant. Force est de constater que la prédation des ressources de la planète est à l'œuvre dans les économies libérales dérégulées. La culture appelle la régulation, et l'observation de la règle veut préserver les possibilités de reproduction. Loin d'être arbitraire, l'interdit est protecteur et libérateur. Il est intéressant d'observer que la gestion raisonnée des terres, de la forêt, des eaux, de l'ensemble des ressources revient au cœur des urgences planétaires. Y a-t-il encore possibilité de pratiquer une sagesse de la terre sans l'épuiser, sans la surexploiter ? Il est étonnant d'observer combien les acteurs bibliques avaient déjà exploré la question. Nous avons repris conscience d'un capital limité et de la nécessité de mettre en œuvre des pratiques vitales pour la planète et les générations futures. À moins que nous nous résignions à gérer les seuls besoins du moment présent en déclarant : « Après

nous le déluge ! ». Mais ceci est une histoire aussi racontée dans la Genèse, n'est-ce pas ?

Le don d'une terre féconde est au cœur de l'expérience d'Israël, un don qui l'a délivré des aléas du nomadisme et de la servitude de l'esclavage en terre étrangère. Une terre d'abondance où coulent le lait et le miel, promise à un peuple qui en fera tantôt l'expérience heureuse, tantôt malheureuse. Bonheur tant qu'il s'en fait le serviteur et l'intendant avisé, malheur dès qu'il s'érige en propriétaire et s'en approprie les biens sans limites. Le don de la loi est inséparable du don de la terre. Au point que l'on pourrait dire que toute l'histoire biblique est traversée par la reconnaissance et la fidélité à ces deux dons. À chaque fois qu'Israël a oublié la loi, la terre lui a échappé. À chaque fois qu'il a convoité les terres en prédateur, ou tenter d'asservir ses frères et sœurs en humanité pour les exploiter, il en a été dépossédé.

*Le Seigneur ton Dieu te conduit vers un pays fertile : pays de rivières abondantes, de sources profondes jaillissant dans les vallées et les montagnes, pays de froment et d'orge, de raisin, de grenades et de figues, pays d'olives, d'huile et de miel ; pays où le pain ne te manquera pas et où*

*tu ne seras privé de rien ; pays dont les pierres contiennent du fer, et dont les montagnes sont des mines de cuivre. Tu mangeras et tu seras rassasié, tu béniras le Seigneur ton Dieu pour ce pays fertile qu'il t'a donné. Garde-toi d'oublier le Seigneur ton Dieu, de négliger ses ordres, ses décrets et ses commandements, que je te donne aujourd'hui. Quand tu auras mangé et seras rassasié, quand tu auras bâti de belles maisons et que tu les habiteras, quand tu auras vu se multiplier ton gros et ton petit bétail, ton argent, ton or et tous tes biens, n'en tire pas orgueil, et n'oublie pas le Seigneur ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage. Deutéronome 8.*

La misère de l'esclavage n'a-t-elle donc rien enseigné, l'errance du désert n'a-t-elle rien transmis ? Ce qui fait la force de la Bible, c'est sa capacité à donner une lecture théologique des événements et de la condition humaine. Tour à tour, des prophètes se sont levés pour avertir, dénoncer, enseigner, guider, redonner courage. Certains étaient formés dans des écoles proches des milieux du temple ; d'autres n'étaient pas issus du sérail, mais ils voyaient juste, formés à l'école du peuple et des travaux des champs. Amos était

bouvier, un intendant chargé des troupeaux. Voici que le Seigneur l'appelle pour faire entendre sa voix

Écoutez ceci, vous qui écrasez le pauvre pour anéantir les humbles du pays, car vous dites : *« Quand donc la fête de la nouvelle lune sera-t-elle passée, pour que nous puissions vendre notre blé ? Quand donc le sabbat sera-t-il fini, pour que nous puissions écouler notre froment ? Nous allons diminuer les mesures, augmenter les prix, et fausser les balances. Nous pourrions acheter le malheureux pour un peu d'argent, le pauvre pour une paire de sandales. Nous vendrions jusqu'aux déchets du froment ! » Le Seigneur le jure par la fierté d'Israël : Non, jamais je n'oublierai aucun de leurs méfaits. » Amos 8,4-7.*

### **Le temps et la promesse**

Quand donc le sabbat sera-t-il passé ? En déclarant que « le temps, c'est de l'argent », nous n'avons rien inventé. Le temps économique et le temps agricole n'ont jamais fait bon ménage. Conscient que nous mangeons tous les jours, il a fallu de la ténacité et de la haute spiritualité pour imposer le repos du 7<sup>ème</sup> jour.

*Le septième jour, Dieu avait achevé l'oeuvre qu'il avait faite. Il se reposa, le septième jour, de toute l'oeuvre qu'il avait faite. Et Dieu bénit le septième jour : il en fit un jour sacré parce que, ce jour-là, il s'était reposé de toute l'oeuvre de création qu'il avait faite. Genèse 2 ,2-3.*

Le sage sait que la terre comme l'être humain ont besoin de repos. Plus l'homme vit dans l'urgence, plus son champ de vision se rétrécit. Sa course l'entraîne à parer au plus pressé, elle affaiblit ses capacités d'anticiper le futur. Faute de pouvoir se projeter dans le temps, il perd confiance. Plus faible est sa confiance, moins il peut s'investir dans des initiatives prometteuses, et moins il donne corps à une espérance. En instaurant le sabbat, un sabbat fait pour l'homme, insista Jésus, la Bible avait bien compris les enjeux du repos. Dans une société de l'urgence et du « fast food », redonner la mesure du temps à l'homme pressé est une clé spirituelle majeure. Le 7<sup>ème</sup> jour, comme la fête, viennent rompre la linéarité du temps, son indifférence pesante à la marche du monde. Jour du sabbat, fête des moissons et des vendanges dans le cycle agricole, célèbrent le temps comme accomplissement,

comme dénouement, comme promesse d'un achèvement.

### **Un commerce équitable**

Le commerce n'est pas d'abord l'affaire des « commerciaux », car il s'agit de l'essence même de ce qui fait une société. Avoir commerce avec quelqu'un, c'est entretenir avec lui des relations sociales, amicales ou affectives. Le commerce est échange, du même coup il crée des liens. C'est ainsi que les hommes trouvent avantage à nouer des relations entre eux et à coopérer. De même que l'étude de la PAC (politique agricole commune) nous donne des renseignements sur les pratiques agricoles en cours en Europe, de même le législateur biblique nous donne de précieuses informations sur les pratiques commerciales en cours sur la terre d'Israël. Le commerce suppose la différence et la diversité, voire l'inégalité. Il a même intérêt à les créer, pour entretenir le flux des échanges. La quête des uns cherchera une réponse dans l'offre des autres. En l'occurrence, la réussite des uns peut entraîner l'endettement des autres. À ce titre nous tâcherons dans cette dernière partie de tirer profit de deux sondages dans les livres du Deutéronome et du Lévitique.

### La veuve, l'orphelin et l'immigré

La réputation des oliveraies, de la vigne et des céréales a franchi les frontières d'Israël. Il ne se contente pas de les cultiver pour se nourrir, il les commercialise. Dès lors toute faiblesse de rentabilité s'apparente à une perte économique. En même temps qu'il nous renseigne sur les cultures en usage, le législateur du Deutéronome nous informe sur la régulation nécessaire concernant ceux qui n'ont pas droit à la terre.

*Tu ne priveras de leurs droits ni l'immigré ni l'orphelin, et tu ne feras pas saisir comme gage le manteau de la veuve. Souviens-toi que tu as été esclave en Égypte et que le Seigneur ton Dieu t'a libéré. Voici donc le commandement que je te donne :*

*- Lorsque **tu feras ta moisson**, si tu oublies une gerbe dans ton champ, tu ne retourneras pas la chercher. Laisse-la pour l'immigré, l'orphelin et la veuve, afin que le Seigneur ton Dieu te bénisse dans tous tes travaux.*

*- Lorsque **tu auras récolté tes olives**, tu ne retourneras pas chercher ce qui reste. Laisse-le pour l'immigré, l'orphelin et la veuve.*

*- Lorsque **tu vendangeras ta vigne**, tu ne retourneras pas grappiller ce qui reste. Laisse-le*

*pour l'immigré, l'orphelin et la veuve. Deutéronome 24.*

Parce qu'elle voit la bouche de l'homme plus vorace que nécessaire, et ses oreilles moins sensibles aux détresses des autres qu'à la sienne, l'Écriture engage l'homme qui mange à sa faim à entrer en commerce équitable avec ceux qui n'ont pas droit à la terre.

### Les pratiques jubilaires

Lévitique 25, 10-15.

Les pratiques jubilaires mériteraient un article spécifique, tant elles sont révélatrices d'un effort de gestion durable et respectueuse des terres, des personnes et des relations commerciales. Outre l'usage de jachères plus fréquentes, il s'agissait de remettre les compteurs à zéro tous les cinquante ans. Un cycle de mauvaise récolte avait pu créer de l'endettement, hypothéquer des terres, jusqu'à obliger un agriculteur à se louer pour rembourser. Les affaires sont les affaires, et le commerce ne fait pas toujours dans les sentiments. Bien que les historiens émettent quelques doutes sur son historicité, son principe reste édifiant. Puisque la terre est un don, chaque génération doit pouvoir

en faire l'expérience. Nous assistons à une sorte de commerce équitable entre générations. La fortune des nantis et l'infortune des autres ne doivent pas grever irrémédiablement la descendance. Les cartes sont redistribuées comme à l'origine : liberté est rendue, dettes remises, et la terre est recouvrée. Les pratiques jubilaires vont même jusqu'à prôner un retour bénéfique au temps de la cueillette, où la terre est censée donner ce qu'il faut pour vivre, sans excès. Le tout dans un climat festif, sans rancœur ni humiliation. C'est la fête du voisin, la fête du prochain, l'heure de la réconciliation générale.

*Le Seigneur adressa la parole à Moïse sur le mont Sinai :*

*« Vous compterez sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept ans, quarante-neuf ans. Le dixième jour du septième mois, en la fête du Grand Pardon, vous ferez retentir la trompette pour les acclamations ; ce jour-là, vous sonnerez de la trompette dans tout le pays. Vous ferez de cette cinquantième année une année sainte, et vous proclamerez la libération pour tous les habitants du pays. Ce sera pour vous le **jubilé** : chacun de vous rentrera dans ses biens, chacun*

*de vous retournera dans sa famille. Cette cinquantième année sera pour vous une année jubilaire : vous ne ferez pas les semailles, vous moissonnerez le grain qui aura poussé tout seul, vous vendangerez la vigne en broussaille. Le **jubilé** sera pour vous une année sainte, vous mangerez ce qui pousse dans les champs.*

*En cette année jubilaire, chacun de vous rentrera dans ses biens. Si tu dois vendre ou acheter dans l'intervalle, ne fais aucun tort à ton frère. Celui qui achète tiendra compte des années écoulées depuis le **jubilé** ; celui qui vend tiendra compte des années qui restent à courir. Plus il restera d'années, plus tu augmenteras le prix ; moins il en restera, plus tu réduiras le prix, car la vente se fait d'après le nombre des récoltes. Tu ne feras aucun tort à ton prochain, tu craindras ton Dieu, je suis le Seigneur votre Dieu. »*

Le don de la terre qui produit le pain, la remise des dettes, la délivrance de l'esclavage, on retrouve ces trois formules dans la prière du Notre Père. Il est probable que la méditation des pratiques jubilaires ait inspiré l'homme de Nazareth dans son commerce avec Dieu le Père.

# Habiter en milieu rural

par Philippe ELUARD



**Diacre de la Mission de France, Philippe est membre de l'équipe "Rhône-vert". Il est chargé de la formation des bénévoles au CCFD-Terre Solidaire.**

**C**hoisir son habitat, c'est une démarche fondamentale. Nous naissons et nous passons nos premières années dans un lieu qui nous construit. Et puis, en fonction de nos vies, nous changeons nos lieux de vie en les adaptant le plus possible à notre culture, nos besoins du moment et ce que la société nous propose. Notre habitat évolue donc avec notre histoire. C'est en tous les cas ce qui est souhaitable car je n'oublie pas qu'une population nombreuse, dans notre monde contemporain, n'a pas accès à l'habitat. Ils sont encore plus nombreux ceux qui ne peuvent en aucun cas le choisir. Pour mieux expliquer les choix actuels de mes habitats, je dirai quelques mots de mon histoire à ce

niveau. Ensuite j'expliquerai nos choix actuels. Dans un dernier temps, j'essaierai de proposer quelques idées à méditer.

Dans mon enfance, ma famille partageait son habitat dans deux lieux : un logement utilitaire en ville et un logement à la campagne, dans le berceau familial depuis moins d'un siècle. J'ai donc été habitué à une transhumance hebdomadaire entre un lieu « studieux » et un lieu « convivial ». Ensuite, après la vie étudiante, j'ai rejoint Claire au Brésil. Là nous étions dans une petite ville du nordeste brésilien. Nous nous sommes adaptés au fonctionnement local. Aussi avons-nous acheté un terrain et construit une maison dont nos visiteurs disaient que, vue de l'Europe, elle tenait plus d'un hangar. C'était une maison locale, ouverte, avec des volets mais sans fenêtres, dont la porte comme celle de nos voisins était toujours ouverte. De retour en France, il a fallu se réinsérer... Cela n'a pas été facile car nous nous étions culturellement décalés. Des idées généreuses nous poussaient à envisager un logement en ville, dans un quartier dit sensible, mais nous ne pouvions imaginer mettre nos deux enfants qui avaient commencé leur vie

dans la campagne et dans l'autonomie, dans un appartement fermé. Après réflexions, nous avons vu la limite de notre solidarité et nous avons cherché un logement proche de la ville et dans la campagne. Là encore, nous avons pu acheter notre maison. Elle était grande. En dehors des absences prolongées, la porte n'a jamais été fermée. Elle était simple et nous avons passé des heures à l'aménager. Et j'ai découvert qu'un habitat doit évoluer avec l'histoire. L'organisation de la maison n'est pas la même quand vous avez quatre enfants d'âge scolaire, puis que vous avez des adolescents et que vous-même, vous vieillissez.

Aujourd'hui, nous avons vendu cette maison et nous habitons désormais à 30 kilomètres de la ville, en milieu rural, dans une ferme, dans une petite vallée très verte, très belle et au cœur de la nature. Et nous avons un petit pied-à-terre en centre ville.

### **Pourquoi ce choix ?**

Les choix que nous posons sont toujours complexes à analyser. Ils sont le résultat d'un faisceau de petits éléments qui s'imbriquent les uns les autres.

Tout d'abord, comme nous vivions en couple, ce choix est le résultat d'un compromis de nos attentes à deux. Il est aussi, dans une moindre mesure, le résultat d'un dialogue ouvert avec nos enfants. Trois d'entre eux ne sont plus sous notre toit. Seul le dernier est encore en âge d'y rester. Il a été difficile de prendre la décision de vendre la maison qui a été leur berceau familial. Aussi, ensemble, a-t-il fallu cheminer. Car, dans notre famille, la stabilité du « nid » est quelque chose qui compte.

Ensuite, j'ai construit toutes mes relations profondes dans le milieu rural, que ce soit dans mon enfance au travers de la toute petite ferme de mes grands parents maternels, au Brésil dans ce Sertao profondément rural, ou que ce soit dans nos premières années près de Lyon. Notre habitat actuel devait donc être rural.

Il faut cependant tenir compte des réalités actuelles de la vie. En couple, pour moitié, nous sommes citadins pour le travail, mais aussi pour des moments de vie où il faut que nous soyons dans le tourbillon de relations rapides.

Nous avons vendu la maison de Brindas près de Lyon, parce que la ville a chassé la campagne dans cette « grande banlieue » trop proche

de Lyon, et nous ne nous retrouvions plus dans la nature ni dans le type de relations vécu dans le village. Nous avons l'impression de n'être ni en ville, ni à la campagne. Nous avons donc éloigné notre logement principal dans les monts du lyonnais et nous avons prévu un lieu complètement urbain au centre de Lyon pour toutes les journées professionnelles. Ainsi je reviens à ma case de départ et je me retrouve en transhumance hebdomadaire entre deux lieux familiaux de vie sans, compter les déplacements dus au travail. Notre maison principale, dans les monts du lyonnais, est au bord d'une toute petite rivière dont le chant nous repose. Je suis tombé d'un pont dans notre propriété, un pont de pierre qui me relie au passé d'une région qui trouve ses racines dans l'époque romaine. Ce lieu nous le rêvons ouvert à tous, lieu de ressourcement et de construction au cœur d'une vie en société si stressante et si peu encline à nous aider à penser nos vies. C'est le lieu de notre équilibre. Le petit appartement à Lyon, lui aussi, est conçu comme un lieu d'ouverture et de convivialité. C'est le lieu qui enracine notre vie professionnelle et notre insertion dans la société.

### **A partir de cette expérience, que puis-je dire d'un habitat en milieu rural ?**

Choisir dans les monts du lyonnais doit se penser de manière profonde. Le milieu rural est, en France, un monde très enraciné dans la tradition. La population connaît souvent une vie relativement difficile. Les fermes se renferment plutôt sur elles-mêmes. L'étranger n'est pas facilement accueilli. Il lui faudra faire ses preuves. Il faut le savoir avant de venir dans une telle région. La relation avec l'environnement ne sera pas facile et il ne faut pas attendre que les voisins se montrent ouverts d'eux-mêmes.

Il faut donc être conscient qu'il ne suffit pas d'un environnement très beau pour qu'on y soit bien.

Aussi faut-il bien penser son choix avant de venir. Notre nid, nous le créons à partir de notre culture, c'est-à-dire à partir du lieu où nous sommes nés, les lieux que nous avons subis, puis ceux que nous avons construits. Je sais que je peux vivre à la campagne tout en sachant que je suis culturellement différent de mes voisins. Au-delà de notre culture, notre nid correspond aussi à nos choix de vie en société. Soit nous donnons une importance primordiale à notre vie personnelle,

et nous hésiterons à ouvrir ce lieu qui devient essentiel pour que nous soyons nous-mêmes. Alors nous serons isolés en milieu rural et nous apprécierons. La grille sera fermée et nous aurons tendance à construire des clôtures qui ne laissent pas passer les regards. Ou bien, au-delà de l'intimité essentielle à vivre, nous choisissons une vie qui s'épanouit dans la relation. Alors notre habitat sera ouvert. La grille reste ouverte. Les invitations fusent et l'autre peut se sentir suffisamment à l'aise pour débarquer sans crier gare. Alors, avec patience et avec l'humilité de l'étranger qui sait qu'il ne doit pas imposer sa culture comme la meilleure, les voisins franchiront la porte avec curiosité, mais aussi avec la satisfaction d'une relation, certes superficielle, mais très humaine.

En conclusion, venir vivre en rural, quand c'est la culture urbaine qui nous a façonnés, c'est une démarche profonde qui doit se construire sur l'humilité face à la tradition d'une petite région. Cette tradition est à la fois fermeture, mais aussi enracinement dans une vie de lutte et de force, car il en faut pour vivre d'une ferme en région de petite montagne. Quand on parvient à franchir cette première étape de méfiance, on

parvient à un temps de partage d'une richesse qui permet d'être accueil pour tous. Et très vite, la clef devient inutile, car le lieu de vie devient ouverture. Souvenons-nous : nous ne sommes finalement que de passage. Les lieux ne nous

appartiennent pas. Ils nous sont justes confiés. Vivons-les alors comme un service pour que nos enfants, nos amies et amis, nos voisines et nos voisins puissent y puiser un peu d'accueil.

*Livres reçus à la rédaction depuis mai 2011*

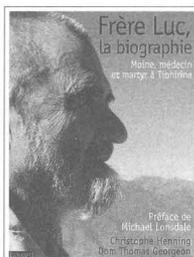
<b>n°1</b>	Patrick Vincienne	Prier 15 jours avec Pierre Claverie Evêque d'Oran, martyr	Nouvelle Cité 128 pages
<b>n°2</b>	Présenté par Brigitte Cuisinier et Jean-François Six	Charles de Foucauld Lettres à son ami Henry de Castries 1901-1916 Sa vie au Sahara, réflexions sur l'Islam...	Nouvelle Cité 310 pages
<b>n°3</b>	Christophe Henning Dom Thomas Georgeon	Frère Luc, la biographie Moine, médecin et martyr à Tibhirine Préface de Michaël Lonsdale	Bayard 218 pages
<b>n°4</b>	Michel Cool	Conversion au silence Itinéraire spirituel d'un journaliste	Salvator 222 pages
<b>n°5</b>	Jean-Pierre Roche	La spiritualité de la Mission ouvrière Une chance pour les milieux populaires d'aujourd'hui Préface de Laurent Ulrich	Ed° de l'Atelier 223 pages



**n°1** Patrick Vincienne



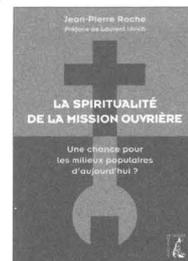
**n°2** Brigitte Cuisinier et Jean-François Six



**n°3** Christophe Henning Dom Thomas Georgeon



**n°4** Michel Cool



**n°5** Jean-Pierre Roche

# Sauvegarder la création, est-ce une bonne idée ?

par Bernard MICHOLLET



Prêtre du diocèse de Belley-Ars, membre de la Communauté Mission de France, en équipe à Lyon, Bernard est professeur de théologie au grand séminaire de

Bangui en République centrafricaine.

Dans le *Journal de son Voyage en Amérique*<sup>1</sup>, Chateaubriand rapporte son exclamation lorsqu'il délaissa son canot devenu inutile face aux rapides de la rivière qu'il empruntait, pour pénétrer dans la forêt nord-américaine : « Qui dira le sentiment qu'on éprouve entrant dans ces forêts aussi vieilles que le monde, et qui seules donnent une idée de la création telle qu'elle sortit des mains

<sup>1</sup> CHATEAUBRIAND, François René (de), *Voyage en Amérique*, dans *Itinéraire de Paris à Jérusalem suivi des Voyages en Amérique*, etc., etc., to. II, « Œuvres complètes de Chateaubriand », Paris, Penaud Frères, 1850, p. 216.

de Dieu ? » En cette toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que les idées d'évolution n'ont pas encore percé, ce sentiment de toucher la création telle qu'elle était sortie des mains du Créateur pouvait nourrir le romantisme naissant. Découvrir des terres quasiment inviolées par l'homme, et sur ces terres une végétation qui avait résisté à sa pénétration, ne pouvait que faire grandir le sentiment d'harmonie cosmique dont avait soif l'homme qui développait des techniques nouvelles et préparait ainsi un XIX<sup>e</sup> siècle dominé par l'industrie. Création divine *versus* artifices humains, tel apparaissait déjà le dilemme qui tarauda la théologie ultérieurement. Tel se manifestait déjà l'alternative dans laquelle sont encore enfermées quantité de personnes aujourd'hui : il faut choisir entre l'activité humaine essentiellement perturbatrice et la belle création divine. Les productions humaines semblent même ontologiquement<sup>2</sup> d'un autre ordre que la création divine.

Aujourd'hui, c'est bien le côté perturbateur, sinon destructeur, de l'industrie humaine qui continue de frapper les imaginations. Les nombreux accidents d'usines chimiques (Seveso en juillet 1976, Bhopal en décembre 1984...) et les catastrophes nucléaires (Tchernobyl en avril 1986 et Fukushima en mars dernier) viennent combiner l'angoisse qu'ils génèrent à celle qui se développe face à la pollution croissante de la planète et ses effets prévisibles, tels que son impact sur le changement climatique. La nature est en danger, et avec elle, l'homme. Sauvons la nature ! Et selon cette perspective, en traduction théologique : sauvegardons<sup>3</sup> la création !

Le thème de la « sauvegarde de la création » est devenu un classique des discours officiels des Églises après qu'il eut émergé dans le monde des théologiens. Il acquit ses lettres de noblesses grâce à l'*Assemblée œcuménique de Bâle* de 1989 dont le thème était justement « La sauvegarde de la création<sup>4</sup> ». Pourtant l'expression

<sup>2</sup> L'essence même des productions humaines viendrait d'ailleurs que du monde créé.

<sup>3</sup> Nous laissons le verbe *sauver* à ses usages théologiques classiques.

<sup>4</sup> Le terme anglais retenu était même *integrity*. Tchernobyl était encore « chaud ».

repose sur un malentendu : la création serait la nature sensée être sortie parfaite des mains du Créateur avant que l'homme n'y soit intervenu. Et l'intervention humaine serait seulement lourde de ses effets néfastes.

Une telle attitude suppose qu'existerait une équivalence entre nature et création. Qu'en est-il véritablement tant du point de vue théologique que philosophique ? Cette attitude suppose également que l'activité humaine étant avant tout perturbatrice ou destructrice, elle est affectée d'un coefficient peccamineux caché. Cela est-il pertinent du point de vue théologique sans nier la possibilité d'inscrire l'activité humaine et ses productions dans le cadre du dessein créateur de Dieu ? Il est entendu que ces questions sont posées sous l'horizon de l'appel à la responsabilité de l'humanité vis-à-vis de la « nature ».

### La nature versus création ?

Évoquer la création, c'est convoquer spontanément les deux premiers chapitres de la *Genèse*<sup>5</sup>. Gn 2 appartient à la tradition ancienne du Dieu artisan qui agence et range des éléments pour le service de l'homme. Il entre en tension avec le premier chapitre à la structure exceptionnelle.

Gn 1 rythmé par les sept jours est un récit qui désigne le monde comme un cosmos intelligible qui trouve son origine et son ordonnement en Dieu, et en Dieu seul. Non seulement la nature décrite est intelligible, mais c'est une réalité bonne voulue telle par Dieu<sup>6</sup>. Elle se doit donc d'être clôturée par un sabbat que l'homme est appelé à célébrer. Le milieu sacerdotal, auteur de ce texte, s'est plu à articuler pour le peuple en exil à Babylone<sup>7</sup> l'affirmation du Dieu unique et transcendant avec la cosmologie

<sup>5</sup> Ce réflexe ne doit pas faire oublier d'autres textes tels que Ps 104, 1-35 ; Is 40, 12-26 ; Job 38, 1 à 42, 6 ; Pr 8, 22-31 ; et les nombreux passages du livre de la Sagesse. L'affirmation de la création ex nihilo se trouve dans le Deuxième livre des Martyrs d'Israël, 2 M 7, 28 : « Je te conjure, mon enfant, regarde le ciel et la terre, contemple tout ce qui est en eux et reconnais que Dieu les a créés de rien [littéralement : ne les a pas faits de choses qui étaient] et que la race des hommes est faite de la même manière. » (Trad. : TOB)

<sup>6</sup> Dans l'Orient ancien, le monde était le « produit dérivé » d'un combat entre les dieux (Cf. Cahiers Evangile n° 64-Supplément, La création et le déluge d'après les textes du Proche-Orient ancien, COLLECTIF, 1988).

<sup>7</sup> Les spécialistes font remonter à cette époque la rédaction de Gn 1, soit la période 597-538 av. J.-C.

locale dans un texte à visée liturgique. La métaphore temporelle permettant d'exprimer l'acte créateur sert à fortifier l'identité du peuple. Elle lui permet en effet de justifier ses pratiques religieuses hebdomadaires, nécessité vitale afin de résister à l'assimilation dont il pouvait faire l'objet dans une culture si brillante.

En arrière-fond de Gn 1 se trouve donc la cosmologie de la Mésopotamie. Alors, il est vain d'y rechercher une quelconque information scientifique au sens moderne du terme. Par contre, les affirmations théologiques — la transcendance de Dieu, unique source d'un monde qu'il crée bon — appellent leurs corrélats anthropologiques, compte tenu de la théologie mosaïque de l'Alliance. L'homme est créé « mâle et femelle » (v. 27) « à l'image de Dieu ». Il a donc une place unique au sein du créé comme créature entretenant un lien spécifique avec le Créateur. Il reçoit également une mission : « ... remplissez la terre et dominez-la. Soumettez les poissons de la mer... » (v. 28)<sup>8</sup>. Comment la comprendre ?

En effet, la domination change de nature selon le type de civilisation dans laquelle elle se déploie. Dans le monde traditionnel, l'homme n'intervient que superficiellement sur la nature, ne semblant pas la modifier, tandis qu'en contexte moderne, l'industrie humaine modifie profondément le monde. C'est ce dernier phénomène qui conduit à penser que l'homme bouleverse la nature, peut-être même la « dénature ». Or cela mérite une plus fine analyse.

Si dans les sociétés traditionnelles, l'activité humaine a moins d'impact, elle n'est pourtant pas neutre. Ses effets apparaissent plus lentement, mais ils sont bien là. Ils sont devenus patents à partir du tournant du néolithique il y a environ dix mille ans. Avec le développement de l'agriculture et de l'élevage, des espèces végétales et animales sont peu à peu devenues dominantes sur de grandes aires géographiques à cause de la sélection humaine. Parmi les animaux domestiques, le chien est un cas typique de co-évolution avec l'homme. Des types de chats n'existeraient

<sup>8</sup> Les traductions permutent sans difficulté les deux verbes *dominer* et *soumettre*. L'hébreu montre qu'il est difficile de nier le caractère « domination ». Alors tout relève de l'interprétation.

pas non plus sans l'homme. Et nous pourrions allonger la liste. Le phénomène est simplement l'introduction de l'homme par ses activités propres dans le processus évolutif de la nature. Car il faudrait également ne pas oublier que la nature est avant tout un processus évolutif. Ainsi, elle nous échappe absolument en tant que réalité donnée une fois pour toute par Dieu. Son immuabilité est une illusion.

Système évolutif, la nature est aussi devenue une réalité en interaction avec l'homme<sup>9</sup>. La conséquence de cette indissociabilité des effets de l'activité humaine avec ce qu'on appelle encore « nature » est qu'il n'est plus possible de parler d'une création au sein de laquelle interviendrait l'homme. Ce qui n'était que peu perceptible dans les sociétés traditionnelles — lieu d'émergence des Écritures, rappelons-le — est évident de nos jours. Cela explique que les Écritures portent à assimiler nature et création<sup>10</sup>. Or l'artifice est à penser selon son statut philosophique et théologique à partir du contexte de civilisation moderne.

### **L'artifice versus « décréation » ?**

Les philosophes se sont penchés depuis toujours sur le statut de l'artifice, sur la valeur des productions humaines. Dans cette réflexion, nous retrouvons la question du type de civilisation au sein de laquelle elles se développent. Le moment du basculement entre deux conceptions de l'artifice humain est l'acte de naissance de la modernité. Il se caractérise par un changement profond du rapport de l'homme avec la « nature » et par un rôle nouveau assigné à la connaissance. Au temps caractérisé par la quête de connaissance au service de la contemplation — contemplation de la nature ou contemplation de Dieu, son auteur — succède celui du besoin de connaissance afin de dominer, d'exploiter et de mettre la « nature » au service de l'homme<sup>11</sup>. Dans le premier temps, l'homme était plutôt le bénéficiaire d'une nature prodigue s'il savait lui « donner le coup de pouce » nécessaire pour qu'elle lui offre ce dont il avait besoin. Dans la seconde période, l'homme s'est donné la posture

<sup>9</sup> Un plus long développement serait utile pour étayer cette idée, mais le lecteur pourra sans peine poursuivre le raisonnement pour son propre compte.

<sup>10</sup> Les Écritures font aussi une place de choix au monde invisible.

<sup>11</sup> Le projet de soumettre la nature aux besoins de l'homme qui émerge à la Renaissance est explicité par Francis Bacon (1561-1626).

de maître et possesseur qui prend la nature comme outil de production des besoins qu'il définit. La pointe avancée de cette conception a été critiquée par l'École de Francfort lorsqu'elle a mis en cause le projet moderne de connaissance se développant comme technoscience<sup>12</sup>.

Ayant repéré l'importance de la césure moderne qui conditionne la définition de la nature, de l'artifice, de la connaissance et du statut des productions humaines, que devient la question du point de vue théologique ? Comment interpréter les verbes *dominer* et *soumettre* de Gn 1, 28 ? En contexte traditionnel, la domination de l'homme ne met pas en péril la « nature » car ses moyens sont dérisoires. Mais en contexte moderne, elle peut devenir un péril tellement les capacités de l'homme à modifier en profondeur la « nature » sont importantes, tant du point de vue de la physique que de la biologie. Avant de trancher cette question, il faut l'analyser dans les termes de la théologie du salut.

Lorsque l'homme n'est pas « dangereux », la pensée théologique peut valoriser son activité industrielle dans le cadre créateur sans redouter de graves conséquences. Lorsque les effets pervers de l'industrie humaine sont évidents, leur prise de conscience conduit à culpabiliser l'homme. Le courant écologique a ainsi rendu le christianisme responsable du désastre contemporain<sup>13</sup>. En milieu chrétien, cette accusation trouve des résonances dans les thèses qui valorisent le péché de l'homme et son incapacité foncière à bien agir. L'enjeu théologique devient donc le suivant : pouvons-nous encore accorder du crédit à l'homme pour réagir et bien conduire ses activités ou devons-nous considérer qu'il est irrémédiablement cause de mal et de malheur ? Nous reconnaissons le vieux débat sur la puissance de la grâce face aux effets du « péché originel ». Il n'est pas sûr qu'il puisse être tranché à partir du constat contemporain de l'homme

<sup>12</sup> Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la théorie critique de l'École de Francfort dénonce la technoscience (imbrication de la technique et du savoir) comme étant l'outil du « totalitarisme de la philosophie des Lumières ».

<sup>13</sup> Le thème apparaît dans toute sa virulence dans un article de Lynn White en 1967.

malmenant la nature. En effet, au cours des siècles, divers événements dramatiques causés par l'homme n'ont pas empêché les théologiens de camper sur des positions diverses. Il est urgent de décrypter l'arrière-fond théologique de la position pessimiste qui a quelques racines anciennes.

Illustrons cela par l'écrivain François Mauriac, catholique issu du milieu janséniste du début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans son œuvre, il met en scène un certain abbé Alain Forcas<sup>14</sup> qui « se rappelait à son esprit l'enseignement du séminaire » : « Chaque fois que nous faisons le bien, Dieu opère en nous et avec nous ; chaque mauvaise action, en revanche, n'appartient qu'à nous. Pour le mal, nous sommes en quelque sorte des dieux... » Cette *vulgate* quasi-janséniste<sup>15</sup> garde son actualité dans de nombreux groupes ecclésiaux. À s'en tenir à cette affirmation, le véritable auteur du

bien est Dieu alors que l'homme est l'unique auteur du mal. En filigrane se dessine une figure d'homme intrinsèquement pécheur, alors que la grâce accueillie est pourtant une transformation de l'être de l'homme<sup>16</sup>.

Or en contexte moderne, l'homme est sujet de ses actions. Alors selon cette perspective, il ne peut qu'être producteur de mal. Il ne peut pas être sujet au sens fort d'une œuvre bonne. Cela signifie qu'il ne peut pas être associé à Dieu créateur, selon l'appel de Gn 1, 28, sans nécessairement mettre à mal le monde créé. Et cela signifie que l'accueil de la grâce ne fait pas de lui un sujet partenaire de Dieu dans le cadre de l'Alliance en Jésus-Christ. De manière insidieuse, les positions écopessimistes véhiculent une théologie de l'homme sur lequel la grâce n'a pas d'effet tangible. Sans naïveté, est-il possible de redonner une place positive à l'homme au côté du Créateur ?

<sup>14</sup> MAURIAC, François, *Les anges noirs*, Paris, Grasset, 1936, p. 196.

<sup>15</sup> La doctrine de Jansenius (1585-1638) va plus loin encore en affirmant qu'aucune action humaine n'est proprement bonne. Elle est toujours peccamineuse.

<sup>16</sup> Sur ce point porte la divergence entre la doctrine luthérienne de la nature, totalement viciée par le péché, et la doctrine catholique traditionnelle de la nature seulement blessée par le péché. Dans le premier cas, la grâce donnée ne permet pas la transformation d'une nature perdue (il faut une recréation). Dans le second cas, la nature blessée est « récupérable » (la nature est sauvée et accomplie).

### L'homme participant à l'œuvre créatrice

Dans les temps modernes, la prise en compte de l'activité humaine au sein de l'œuvre créatrice de Dieu a conduit à des positions fortes convergeant dans l'affirmation que l'homme est co-créateur. Nous sommes véritablement aux antipodes de la position analysée ci-dessus. La force de cette expression théologique reflète un optimisme foncier dans les bienfaits de l'activité humaine, mis en relief par les courants philosophiques du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. En milieu chrétien, Pierre Teilhard de Chardin s'est fait le chantre de cette position<sup>18</sup>. Pourtant, elle véhicule une ambiguïté importante. D'un point de vue strict, seul Dieu est créateur<sup>19</sup>, c'est-à-dire faisant advenir à l'être une réalité autre que lui, le créé. L'homme n'a pas cette capacité, quoiqu'il agisse en profondeur dans le monde pour le transformer. Outre cette difficulté théologique, affirmer que l'homme est co-créateur induit l'idée qu'il

est démiurge via l'artifice qu'il introduit dans la « nature ». C'est alors lui octroyer un rôle qui fait qu'il n'a plus de compte à rendre à personne dans cette activité. C'est nourrir l'irresponsabilité si des digues éthiques ne sont pas bâties.

En réaction à une telle ambition, et pour sauver la nature mise à mal par l'industrie humaine, s'est imposée depuis trois décennies l'idée de « sauvegarde de la création ». L'analyse a déjà montré les ambiguïtés théologiques de cette expression. De plus, cette conception ne permet plus de penser la nouveauté produite par l'homme dans le monde. La visée est celle de la conservation. *L'Assemblée œcuménique* de Bâle dessine la mission de l'homme comme celle d'un intendant qui doit « conserver et promouvoir l'intégrité de la création ». La formule sous-entend une immuabilité intenable comme cela a été montré plus haut. Et il faut dire que l'intégrité « est une notion en fin de compte assez statique »<sup>20</sup>. D'autres désignations de l'homme com-

<sup>17</sup> Il est aisé de reconnaître l'impact du hégélianisme et du scientisme dans cette perspective.

<sup>18</sup> En réalité, la position de Teilhard est plus subtile que cela car il fait jouer au Christ le rôle déterminant de « Point Oméga » donnant par là sa place à la grâce.

<sup>19</sup> Le verbe hébreu *barah* n'est utilisé que pour l'action divine de créer.

<sup>20</sup> Euvé, François, *Christianisme et Nature. Une création à faire fructifier*, Paris, Supplément à Vie Chrétienne, n° 501, 2004, p. 26.

me gérant, par exemple, ne modifient pas substantiellement la question. Si l'homme co-créateur pouvait faire de l'ombre à Dieu, l'intendant chargé de la sauvegarde serait un gardien de musée !

En affirmant cela, nous ne nions pas la nécessité d'une prise de conscience responsable des problèmes engendrés par l'activité humaine dans le processus naturel. Elle peut être assumée au sein de la conception de l'« homme participant à l'œuvre créatrice » telle que nous la proposons.

L'œuvre créatrice est de Dieu seul dans son sens fort. L'homme y est participant au titre de sa vocation unique au sein du créé et de l'appel de Dieu. Il y participe donc en tant que créature. Cette première remarque nous permet d'évincer les difficultés liées à la désignation de l'homme comme « co-créateur ». Et d'autre part, l'expression « participant à l'œuvre créatrice » ouvre des possibles non limités. Elle redonne de la valeur à l'activité de l'homme, permet d'envisager qu'il déploie toutes ses potentialités, finalement d'ho-

norer le dynamisme de vie qui l'anime. Il reste à répondre à ceux qui lui déniaient cette possibilité parce qu'il serait essentiellement cause de mal en précisant en quoi consiste cette participation.

L'interprétation chrétienne de l'acte créateur permet d'éclairer le point. Dieu est créateur par sa Parole (Jn 1, 3), le Fils (He 1, 2), identiquement le Christ Jésus. L'homme accueillant par le Christ la grâce du salut retrouve le sens du dessein de Dieu d'une volonté bonne et la capacité à l'accomplir. Ainsi porté, il peut répondre à l'appel de Gn 1, 28 sans trahir le désir de Dieu : créer, c'est faire émerger une réalité bonne. Participer à la création pour l'homme permet de donner de la consistance à son action. Grâce au Christ, il devient co-auteur de la création dans l'ordre qui est le sien. La libération de sa tendance au mal (le péché originel) par le Christ lui donne toute latitude pour choisir d'entrer de manière responsable dans la perspective divine. Cette perspective permet de prendre en compte la dynamique de vie sise au cœur de l'homme,

tout en la combinant au sens de la responsabilité nécessaire pour relever les défis lancés par l'interaction toujours plus profonde entre l'artifice et la « nature ».

\*  
\* \*

Plutôt qu'à sauvegarder la création, l'homme est appelé à participer à l'œuvre créatrice grâce au Christ. Ainsi il devient co-auteur de l'œuvre

de Dieu sans usurper son statut d'unique Créateur. Et il peut mettre toutes ses énergies à discerner le Point Oméga du monde, bassin d'attraction de tout le créé, afin d'orienter son action ou d'en corriger les dérives. Le Christ rend à l'homme sa dignité de co-auteur du créé en le rendant participant de l'œuvre créatrice. Ainsi l'artifice dans sa finalité bonne appartient de droit à la création.

# SUICIDE OU SURVIE DE L'OCCIDENT

**L**ouis-Joseph Lebreton est né près de Saint Malo, le 26 juin 1897 dans une famille de forte tradition maritime. Il entre à l'École navale et fait la guerre de 1914-1918 dans les escadres du Liban. En 1923, il quitte la Marine et devient dominicain mais revient à Saint Malo en 1929 où il engage l'organisation syndicale des marins-pêcheurs sur toutes les côtes françaises. En 1941, il crée, dans la région lyonnaise, Économie et Humanisme, qui a pour but d'étudier les réalités humaines et sociales dans leur complexité et leur globalité, afin de remettre l'homme au centre de l'économie. Avec François Perroux, il travaille à un nouvel aménagement du territoire en visant « le développement de tout l'homme et de tous les hommes ». A partir de 1947, son action s'étend au Brésil et à d'autres Pays dits du « Tiers Monde » : Amérique Latine et Afrique mais aussi Liban. En 1958, il fonde l'IRFED (Institut international de recherche et de formation, Éducation et Développement), dont la revue est Développement et Civilisations. Paul VI le nomme expert au concile Vatican II et il sera l'inspirateur principal de "Populorum progressio" en 1967. Il



présenté par  
**Jean-Marie PLOUX**

est aussi appelé à représenter le Saint-Siège à la première CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) qui s'est tenue à Genève en 1965. Il meurt à Paris le 20 juillet 1966.

Parmi ses nombreux ouvrages citons : *Dimensions de la charité*, Paris, Éditions ouvrières, 1958. *Dynamique concrète du développement*, Paris, PUF, 1961. *Suicide ou survie de l'Occident ?*, Paris, Économie et Humanisme et Éditions ouvrières, 1958.

Le texte que nous proposons est extrait de : *Suicide ou survie de l'Occident*.

## Conclusions générales

« (...) Pourtant la ville, la grande ville surtout, ne cesse d'attirer des populations rurales fatiguées de l'insécurité. La terre s'est érodée, salinisée, latérisée ; plusieurs années de sécheresse se sont succédé ; le domaine familial s'est disloqué et les lots minuscules qui échoient à chacun ne permettent plus de produire le minimum nécessaire à la subsistance ; les usuriers se sont emparés de l'exploitation ; la ferme s'est mécanisée, demandant moins de personnel, ou bien elle est passée de la culture au pâturage. Pour vivre, il faut partir, dût-on mourir sur la route. Ou, si l'on arrive, attendre longtemps, dans l'absolu dénuement, un emploi souvent menacé. (...)

*Le plus grand mal du monde n'est pas la pauvreté des démunis*

*mais l'inconscience des nantis.*

*Or il se trouve que la conscience des démunis est en éveil. L'ère de la passivité des masses est en déclin. L'alphabétisation, la presse, la radio, l'ostentation des couches dirigeantes des populations autochtones et des étrangers importés, font percevoir à ceux qui n'ont pas assez qu'il existe une fraction d'humanité qui a trop. La résignation est ainsi devenue impossible. Partout la réactivité, sous ses formes les plus diverses, succède à la passivité. Mais devant les commodités que s'octroie l'Occident développé, et devant son vouloir de toujours les accroître, la réactivité se tourne principalement contre les Occidentaux. Le monde est enfiévré par les poussées nationalistes des peuples dominés par quelque mode de domination que ce soit. Les territoires coloniaux ont amorcé la réaction. Elle a gagné les pays indépendants qui sentent leur souveraineté indirectement menacée non seulement par des emprises économiques, mais encore par toute forme d'assistance intéressée.*

*Les classes sociales privilégiées (des peuples entrés dans cette réaction (féodaux, propriétaires de domaines, industriels récemment arrivés à la richesse, classes moyennes créées par le commerce, les administrations, l'armée, les services) ont bien saisi qu'en faisant évoluer les réactivités naissantes vers le nationalisme, elles protégeraient, au moins pour un temps, leur situation ou leurs ambitions.*

*Ainsi, peu à peu, l'Occident développé est honni. L'unité du monde sous-équipé se fait contre lui. La réactivité sans contenu précis devient, contre lui, une agressivité nettement définie. La Chine, émancipée de son influence, apparaît comme le modèle progressiste dont l'imitation peut assurer l'accès à la prospérité.*

*Le malheur est que l'Occident ne veut pas comprendre et ne semble pas pouvoir comprendre. L'Occident est emprisonné dans ses concepts dépassés, qu'il s'agisse des concepts directement colonialistes, qu'il s'agisse de la fidélité à une doctrine et à un système économique déphasé par rapport aux besoins et aux aspirations des peuples pauvres.*

*L'Occident, préoccupé avant tout de conserver ou d'augmenter son avoir, se révèle impuissant à comprendre la conjoncture mondiale. Il pense seulement sa défense quand il faudrait penser la montée humaine universelle. Lié aux perspectives de l'économie étroite du profit, il ne voit pas les exigences d'une économie universelle du besoin, dont son concurrent, le communisme au pouvoir, affirme tout au moins le principe. Sa défense contre le communisme est devenue une obsession sans qu'il comprenne que le communisme ne saurait être vaincu par les armements. Il ne peut être vaincu que par la « reconversion » de la puissance économique et de la culture occidentales au service de la totalité de l'humanité. L'Occident pense alliances militaires et approvisionnement stratégique, donc mise à son service, quand il faudrait penser coopération authentiquement fraternelle.*

*Quand il faudrait se dégager de l'immédiat pour saisir et orienter l'évolution du monde dans le long et le moyen termes, l'Occident répare au jour le jour les accidents qui surviennent dans ses mécanismes usés.*

*L'Occident n'est plus créateur de civilisation au moment où s'imposerait l'avènement d'un nouveau type de civilisation qui ne peut être qu'une civilisation universelle dont la Déclaration internationale des Droits de l'Homme a d'ailleurs esquissé les principes. Quant il faudrait tout ordonner pour mettre les peuples en mesure d'exercer ces droits, l'Occident lésine dans l'élaboration de programmes d'assistance exigus. Il se montre même incapable de résoudre dans son propre sein les problèmes posés par la dispersion des niveaux de vie ou par les différences raciales. Il assiste les pays pauvres en expliquant aux populations privilégiées qu'il s'agit de leur intérêt ou de leur prestige. (...)*

*L'Occident se suicide à force d'être court. (...)*

*Le tragique est que l'Occident, dans les faits, a récusé l'échelle des valeurs que le Christianisme lui avait transmise et qui se trouve être, aujourd'hui, l'échelle des valeurs qui pourrait susciter une nouvelle civilisation.*

*Dans cette échelle des valeurs, la personne est considérée pour elle-même, pour sa valeur actuelle et pour sa valeur potentielle. Il ne peut donc s'agir de l'asservir, sous quelque prétexte que ce soit, mais de l'aider à devenir pleinement une personne libre, émanci-*



*pée de la misère et rendue capable de choisir consciemment les finalités de sa vie. L'Occident, qui se prétend le champion de la liberté, veut encore soumettre la liberté à l'option pour un régime économique qui use mal de la liberté. Ses campagnes pour la liberté livrent le monde aux déterminismes de mécanismes économiques par lesquels les groupes financiers brisent le principe même de la libre entreprise dont ils ne cessent de se réclamer. (...)*

*La réussite des Occidentaux, en ce qui concerne leur propre niveau de vie, a cependant jeté le monde dans l'avidité de l'avoir, beaucoup plus que dans le vouloir « être plus ». L'accès à la jouissance des biens superflus que peut se procurer l'Occidental devient progressivement l'objectif dominant des masses encore mal alimentées. Au lieu d'orienter la production et les échanges vers les biens qui permettraient un grand nombre d'atteindre la sécurité de la subsistance, les hommes politiques des États neufs favorisent l'accès au bien-être et au luxe de couches infinies de population de plus en plus avides d'avoir plus.*

*La civilisation du « plus avoir » a provoqué une envie insatiable de tous les hommes d'où ne peut résulter qu'un malaise croissant, éclatant soudain en révoltes. Elle n'est qu'un « ersatz » de civilisation qui multiplie indéfiniment ses propres contradictions.*

*La civilisation à promouvoir ne peut être que la civilisation du « plus être » dans l'équitable distribution de l'avoir. (...) »*

# Bulletin d'abonnement ou de réabonnement 2011

à renvoyer à :

MISSION DE FRANCE / LETTRE AUX COMMUNAUTÉS – BP 101 – 94171 LE PERREUX-SUR-MARNE CEDEX

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Abonnement\*

Réabonnement\*

\* Mettez une croix dans les cases correspondantes

• Lettre aux Communautés ordinaire  32 €

de soutien  38 €

• Offre pour les moins de 35 ans non abonnés  17 €

• Lettre d'Information <sup>(1)</sup> ordinaire  14 €

de soutien  24 €

Je fais un don de : ..... €

Joindre au bulletin, votre chèque, libellé à l'ordre de "MDF - Lettre aux Communautés".

Ci-joint un chèque de : ..... €

**Offrez** un abonnement  
à la Lettre aux Communautés  
à un ami, un parent, un proche...

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

(1) Information mensuelle sur la vie de la Communauté Mission de France avec un supplément trimestriel destiné aux Amis de la Communauté Mission de France.

*La Mission de France est habilitée à recevoir des dons,  
donations, legs et assurances vie.*

*Pour que continue la présence d'Église qu'assure la  
Communauté Mission de France dans le monde d'aujourd'hui,  
vous pouvez léguer tout ou partie de vos biens, étant  
respectés les droits des héritiers réservataires.*

*Association diocésaine, la Mission de France est exonérée de  
tous droits de mutation, que ce soit au titre d'une succession  
ou d'une donation.*

*Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à contacter l'économiste  
de la Communauté Mission de France,  
Père Claude Fiori au 01 43 24 79 58*



---

## Lettre aux Communautés

Communauté Mission de France - BP 101 - 3 rue de la Pointe - 94171 Le Perreux-sur-Marne CEDEX.

Tél : 01 43 24 95 95 - Fax : 01 43 24 79 55 - Courriel : [mdf@club-internet.fr](mailto:mdf@club-internet.fr) - Site : [www.mission-de-france.com](http://www.mission-de-france.com)

---

**Directeur gérant** : Dominique FONTAINE

**Responsable** : Danièle COURTOIS

**Comité de rédaction** : Pierre CHAMARD-BOIS, Danièle COURTOIS, Dominique DEVISSE, Dominique FONTAINE, Pierre GERMAIN, Michel GROLLEAUD, Bernard MICHOLLET, Yves PETITON, Marie-Odile PONTIER, Marie-Christine SER

**Maquettiste** : Arnaud TOMASSO

**Relecture** : Michel GROLLEAUD

**Abonnements** : Secrétariat

**Dessins** : Bernard MORELLET

---

**Abonnements (5 numéros par an) France et étranger** : Abonnement ordinaire : 32 € -- Abonnement de soutien : 38 €  
Le numéro : 7,00 €

**Nous consulter pour les envois par avion ou sous pli cacheté.**

**Pour tout changement d'adresse, envoyer la dernière bande et 2 timbres à 0,60 €.**

---

Dépot légal n° 461 - Octobre 2011

Imprimerie Moderne Auxerroise  
BP 142  
89002 AUXERRE CEDEX

N° commission paritaire : 1114 G 85660

---